« Des décisions courageuses doivent être enfin prises »

MIMSY DALY, PRÉSIDENTE DU MEDEF-NC

Propos recueillis par Nathalie Vernaud

FAIT ASSEZ NOTABLE POUR ÊTRE SOULIGNÉ, MIMSY DALY EST LA PREMIÈRE FEMME PROPULSÉE À LA TÊTE DE L'ORGANISATION PATRONALE. UN BAPTÊME DU FEU DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE, SANITAIRE ET SOCIALE À LAQUELLE VIENT SE GREFFER UNE CRISE POLITIQUE. PAS DE QUOI DÉCOURAGER CETTE CHEF D'ENTREPRISE QUI VEUT TOUTEFOIS « *GARDER CONFIANCE DANS L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE ET SA CAPACITÉ DE REBOND* ».

Dans quel état d'esprit abordez-vous votre mandature ?
Dans un état combatif ! Ce n'est pas anodin qu'une femme ait été portée à la tête du Medef, de façon collective, en cette période compliquée. Je pense qu'il y a un besoin à la fois de consensus et de lien entre toutes les composantes de notre économie et que, peut-être, des qualités féminines expriment ce besoin là. Les entreprises calédoniennes attendent qu'on porte leurs voix avec force et détermination. Ce sont les principes que je vais essayer de mettre en œuvre dans l'intérêt général. Aujourd'hui, nous ne sommes plus à l'heure de défendre l'intérêt particulier.

Votre feuille de route s'inscrit-elle dans la continuité des travaux engagés précédemment ?
La feuille de route est telle qu'elle a été définie en 2020. La gestion de l'urgence, que ce soit au niveau des entreprises pour éviter des dépôts de bilan ou de la sauvegarde des emplois, est toujours d'actualité, de même que la relance économique. La nouveauté, ce sont les travaux que nous avons engagés depuis avec NC-ÉCO et le ministère des Outre-mer, dans la formulation de propositions qui visent à envisager différents types de scénarios économiques pour le territoire. Il nous a été demandé de travailler sur les fondamentaux dont a besoin tout investisseur pour exercer sereinement son activité et de réfléchir à comment le territoire pourrait, sur le moyen ou long terme, réussir à équilibrer davantage son économie pour être moins dépendant du nickel.

Quelles sont les avancées ?
Concernant les fondamentaux, nous travaillons sur huit thématiques majeures (fiscalité, formation…) qui devraient être prêtes prochainement. Concernant les secteurs d'avenir, plusieurs pistes sont avancées qui concernent l'autonomie énergétique du territoire et l'autonomie agricole afin de nourrir nos populations sainement et au meilleur coût. Enfin, il y a tous les avantages compétitifs que le territoire peut mettre en avant à la fois sur le tourisme, malgré la Covid, le numérique ou encore sa biodiversité.

Dans l'immédiat, quelles sont les priorités ?
La problématique du chômage partiel (classique et Covid) est un sujet brûlant. Les entreprises qui étaient déjà en difficulté et faisaient l'avance du chômage partiel à leurs salariés après avoir épuisé toutes les solutions possibles ne savent plus, à ce jour, quand cette avance leur sera remboursée ni même si elle finira par l'être *. Quelle sera la prochaine étape ? On peut s'attendre, dans un premier temps, à des licenciements et, très rapidement, à des dépôts de bilan.

Quels sont les autres points ?
La lenteur administrative. Nous avons des entreprises à bout de souffle. Aujourd'hui, on ne peut pas se permettre d'être confrontés à des lourdeurs, à une lenteur, à des freins administratifs qui retardent l'avancée des dossiers. De façon générale, on observe actuellement un manque de considération par l'administration sur la situation de crise dans laquelle nous sommes alors même que ces freins administratifs font peser un risque énorme sur la survie des entreprises. Il faut travailler autrement et plus vite. La Nouvelle-Calédonie doit se mettre en configuration de crise.

Quels sont les secteurs les plus impactés ?
Le BTP, qui est touché depuis cinq ans par la baisse des investissements des collectivités publiques, est aujourd'hui la victime collatérale d'une aggravation de la crise, liée à la Covid. Il y a >>

« IL FAUT TRAVAILLER AUTREMENT ET PLUS VITE. LA NOUVELLE-CALÉDONIE DOIT SE METTRE EN CONFIGURATION DE CRISE. »

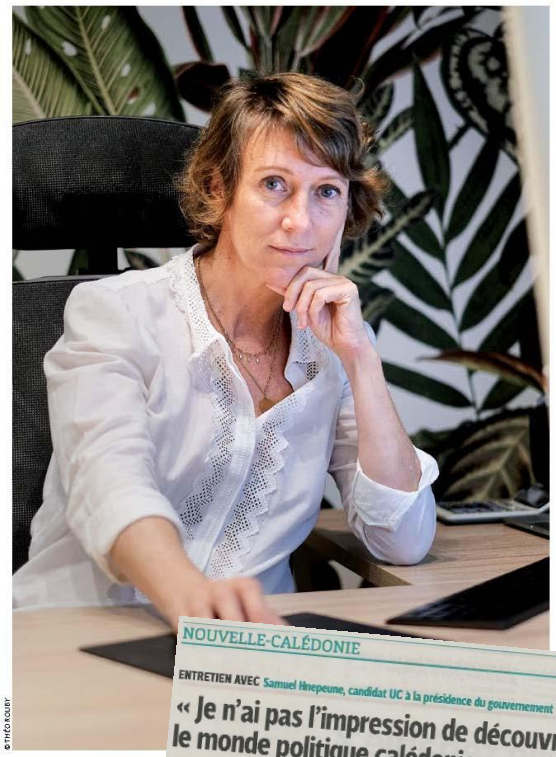
© THÉO ROUBY

NOUVELLE-CALÉDONIE
JEUDI 15 AVRIL 2021 | 4
ENTRETIEN AVEC Samuel Hnepeune, candidat UC à la présidence du gouvernement
« Je n'ai pas l'impression de découvrir le monde politique calédonien »
Élu le 17 février, le 17e gouvernement, à majorité indépendantiste, attend toujours son président. Les discussions vont bon train entre les représentants de l'UC et ceux de l'UNI. Selon Samuel Hnepeune, le débat se place bien au-delà d'une stricte opposition avec Louis Mapou.

© THÉO ROUBY

<< bien évidemment le secteur de la métallurgie avec les sous-traitants en première ligne et le tourisme. Mais on peut raisonnablement imaginer que, rapidement, d'autres vont l'être. À partir du moment où le pouvoir d'achat des Calédoniens va commencer à être impacté, les dépenses vont se réduire.

Quelle est la situation économique du territoire ?
Nous avons atteint une sorte de point de bascule. La consommation intérieure s'est maintenue en raison des restrictions de nos frontières et des dispositifs mis en place en 2020 pour sauvegarder les emplois, tant que c'était possible. Pour autant, la crise qui a secoué la métallurgie en fin d'année a porté un coup très dur aux comptes sociaux du fait du chômage induit au niveau des opérateurs métallurgiques (Vale et SLN). À cela, s'ajoute désormais une crise politique. La conjonction de ces facteurs mis bout à bout fait qu'on risque d'avoir un réel impact sur la consommation intérieure. L'effet de bascule peut se produire en glissement sur plusieurs secteurs, pénalisant globalement le système. Les rendements fiscaux attendus des entreprises vont encore baisser. Sans compter que le territoire doit, en parallèle, soutenir des pans entiers de l'économie calédonienne (compagnies aériennes, système hôtelier liés à la quatorzaine…). La question est de savoir comment tout ceci va être financé.

Dans le cadre de la relance économique, les entreprises pourraient-elles être mises à contribution ?
Non, elles ne sont pas en capacité de payer plus. Aujourd'hui, la fiscalité du travail est très lourde. À un moment donné, on risque d'arriver à une perte de rendement beaucoup plus importante compte tenu de la conjoncture. Dans ce contexte, accentuer la pression fiscale nous semble contre-productif car la priorité est bien de préserver l'emploi et de maintenir le tissu économique à flot. Il va donc falloir trouver d'autres recettes fiscales.

Que préconisez-vous ?
On préconise de travailler sur l'efficience de nos politiques publiques de façon à réduire les dépenses. Ce n'est pas le bon moment pour taxer davantage les entreprises et la consommation. Potentiellement, on court le risque de les fragiliser et de créer une crise sociale car les consommateurs rencontrent déjà des difficultés. Avant d'accroître la pression fiscale, on appelle de nos vœux un changement de paradigme et que des décisions courageuses soient enfin prises concernant les dépenses publiques.

Peut-on imaginer aujourd'hui une relance sans le soutien de l'État ?
Compte tenu de la situation de nos finances publiques, cela semble difficile. Le soutien de l'État dans la relance économique par l'investissement est aujourd'hui fondamental, ne serait-ce qu'en parlant du volet défiscalisation.

Comment relancer l'économie ?
Le territoire est dans l'obligation de se réformer. On a trop longtemps repoussé les décisions nécessaires. Aujourd'hui, alors que nous sommes le dos au mur, nous allons devoir collectivement réformer et transformer durablement notre économie pour permettre sa relance. Pour cela, on pourra s'appuyer sur l'entrepreneuriat calédonien qui est extrêmement courageux, résilient, combatif, surtout chez les TPE. Il faut que les pouvoirs publics contribuent à cette réflexion afin que nous ayons une vision stratégique à cinq ou dix ans. C'est le moment de poser de nouvelles bases de croissance économique. Les années qui vont suivre vont être difficiles, il y aura des décisions courageuses à prendre mais j'ai confiance dans l'économie calédonienne et sa capacité de rebond qui doit se préparer maintenant. Pour autant, on sait que nous sommes arrivés à un point où l'avenir institutionnel de la Calédonie est à un tournant majeur. Il est difficile de se projeter dans quelque scénario que ce soit tant que la situation institutionnelle ne sera pas stabilisée.

Comment se dessine 2021 ?
L'année 2021 est préoccupante. Nous n'avons pas de gouvernement (à ce jour) alors qu'il y aurait des décisions stratégiques à prendre rapidement dans un certain nombre de secteurs (…). De plus, la détection de cas de Covid a conduit à un confinement strict de l'économie calédonienne. Une situation d'autant plus difficile que les entreprises étaient déjà fragilisées et qui nous pousse à nous interroger sur notre capacité à vivre et à adapter notre stratégie économique et sanitaire dans les mois et les années à venir. Le confinement ne peut pas être la seule solution et certainement pas sur une durée aussi longue. Nous souhaitons qu'un débat s'ouvre sur la stratégie sanitaire avec une politique de vaccination plus intense qui doit être la piste collective pour protéger les plus fragiles tout en permettant une activité économique plus large et nous préconisons une évolution du code du travail pour adapter la responsabilité des employeurs au contexte sanitaire.

**Réunis le 9 mars en séance extraordinaire, les élus du congrès ont voté la reconduction du dispositif de chômage partiel spécial Covid jusqu'à la réouverture du rail calédonien.*

Cafat : un pas de plus vers la retraite à 62 ans dans le privé

Gilles Caprais | Crée le 09.04.2021 à 21h09 | Mis à jour le 09.04.2021 à 21h59

L'accord doit assurer l'équilibre jusqu'en 2031. Au-delà, il fau
LNC

Patronat et syndicats ont validé ver augmentation de deux ans de l'âge d rééquilibrer le régime, malgré l'oppositi l'USTKE. Les politiques décideront.

La perspective d'une augmentation de l'âge légal de départ en retraite s par un accord interprofessionnel, cette option visant à rééquilibrer le rég par les partenaires sociaux, vendredi matin. Au sein de la commission cinq syndicats présents hier (Usoenc, UT CFE-CGC et Cogetra), ai patronales (Medef, CPME et U2P) sont favorables à cette augmentatio ouvrière et l'USTKE s'y sont opposées, comme en 2018.

À l'heure actuelle, l'âge de la retraite est fixé à 60 ans, à condition d'av partir de 2023, il est question d'augmenter chaque année ces deux v salarié du privé désirant prendre sa retraite le 1· janvier 2026 dev 37 années de cotisation.

La mesure est encore loin d'être adoptée : il appartiendra à un gou rédiger le texte, qui sera transmis au Cese avant d'arriver au Congrè déjà jugée inacceptable par la CSTC-Force ouvrière, qui s'est empr sortie de la réunion.

« On a encore opté pour la solution de facilité. Les salariés sont la va du régime », regrette Firmin Trujillo.

« À force de bouillir, la marmite va s'ouvrir »

Excédentaire jusqu'en 2017, le régime de retraite du privé a connu l'année suivante, puis de 2,3 milliards en 2019 (pour 35 milliards de *arrive à épuisement des réserves. Soit on augmente les cotisation en retraite »*, estime Milo Poaniewa (Usoenc), qui exclut toute aug insupportable *« au niveau de la vie chère »*.

Les militants avaleront-ils la pilule des 62 ans ? *« Ce ne sera pas évident. Mais c nous faut des décisions fortes pour sauver le régime. »*

Le secrétaire général du premier syndicat du pays insiste sur un autre point : le patronat a accepté de discuter d'une autre mesure, le déplafonnement des cotisations. Dans le système actuel, les cotisations représentent 14 % du salaire brut jusqu'à 363 700 francs. Au-delà, c'est l'exonération que les opposants à l'accord auraient aimé raboter avant toute autre mesure.

« Augmenter le plafond améliore l'équilibre à court terme mais reste une mesure insuffisante. Et cela n'apporte pas de solution suffisante à long terme », estime Alexandre Lafleur, président de la commission Protection sociale du Medef. Pourquoi ne pas avoir déplafonné immédiatement ? *« Au vu de la situation actuelle des entreprises, c'était inenvisageable. »* Les signataires de l'accord se sont ainsi engagés à négocier, et aboutir sur ce point d'ici deux ans.

Firmin Trujillo n'y croit pas franchement. Il promet de *« continuer le combat »* et prédit de la colère chez les salariés. *« À force de bouillir, la marmite va s'ouvrir et certains seront éclaboussés. »*

Vers un départ à la retraite à 62 ans ?

M.D.

La commission paritaire de la Cafat qui réunit organisations patronales et syndicales a confirmé, le 9 avril, l'accord passé en 2018 qui valide le report de l'âge légal du départ à la retraite. Une mesure qui ne suffira clairement pas à rétablir l'équilibre du régime.

Régulièrement, l'intersyndicale des retraités alerte l'opinion publique sur les problématiques liées aux retraites et qui, de manière générale, intéressent relativement peu les actifs jusqu'à ce qu'arrive l'âge de la retraite.

Au total, la Nouvelle-Calédonie compte près de 33 000 retraités. Un chiffre qui risque de progresser fortement dans les années à venir, compte tenu de la structure démographique calédonienne. Le vieillissement de la population, même si celle-ci demeure plutôt jeune pour le moment, va entraîner une aggravation du déficit du régime de retraite. Il s'élève à plus de deux milliards de francs par an et représente, en cumul sur les années 2018 et 2019, 4,8 milliards de francs.

La Nouvelle-Calédonie va donc devoir adopter des réformes pour rétablir l'équilibre entre les ressources de la caisse et les pensions servies. Pour faire très simple, le territoire a instauré un système de retraite par répartition, c'est-à-dire que ce sont les actifs qui financent les pensions. Pour que cela soit possible, il faut suffisamment d'actifs pour un retraité. Il existe par ailleurs un système par capitalisation où chacun finance sa propre retraite *via* des placements financiers.

Dans le cadre de la retraite par répartition, il existe trois principaux leviers de réforme (en dehors de la suppression des avanta accordés à certaines profe démographiq emplo départ dernièr Philippe retirée fa côté des s dans une s l'âge du dé ans, alors qu

Une durée de cotisations très nettement insuffisante

Lors de la commission paritaire de la Cafat, le 9 avril, les partenaires sociaux (Usoenc, UT CFE-CGC, Cogetra pour les syndicats de salariés et Medef-NC, CPME-NC et U2P-NC pour le patronat) ont donc confirmé leur volonté de reporter cet âge de départ à 62 ans, comme en France et donc d'allonger de deux ans la durée de cotisations. Il existe toutefois une petite nuance puisque l'espérance de vie est sensiblement différente (82,7 ans en France et 77,15 en Nouvelle-Calédonie). Le report sera toutefois progressif, à l'horizon 2026. Depuis quelques années le rendement qui est relativement légère

trésorerie au régime sans toutefois rétablir l'équilibre à long terme. Si les plus hauts salaires contribuent davantage, il faudra, une fois à la retraite, leur verser de plus grosses pensions. Les syndicats ont également évoqué la possibilité de recourir à l'impôt pour financer cette solidarité intergénérationnelle. Une idée qui pourrait rencontrer des obstacles du fait que les agents publics, par exemple, contribueraient aussi au financement des retraites du privé.

Dans le fond, cet accord permet de gagner un peu de temps, mais il ne faudra pas attendre longtemps pour entrer dans réformes qui

---

Actu.nc 06/05/2021 ÉCONOMIE

Ces licenciements « négociés » qui plombent la CAFAT

Il n'y a pas que les arrêts maladie de complaisance qui offusquent les entreprises (cf. Actu n°371). Bon nombre d'employeurs se plaignent également d'un abus de plus en plus courant au sein de leurs entités. « Il s'agit des salariés qui souhaitent démissionner de l'entreprise, mais qui pour toucher le chômage, demandent à être licenciés. Et qui si on ne s'exécute pas, brandissent la menace de l'arrêt maladie », explique Valérie Zaroui, à la tête d'une entreprise de conciergerie, régulièrement confrontée à cette problématique. Et la 1ère vice-présidente du MEDEF-NC de citer l'exemple de sa société qui a ainsi dû procéder au licenciement d'une quinzaine de personnes dans l'année. Quinze ex-salariées au chômage qui ont perçu des indemnités pendant 9 mois, environ 1 million de francs chacune, soit 15 millions au total. Une dépense qui plombe les finances de l'assurance chômage de la CAFAT. D'autant que ce régime n'est pas au mieux de sa forme. Il enregistre des pertes de plusieurs millions depuis 2016, avec un résultat déficitaire de 193 millions en 2019, et des réserves qui fondent à vue d'oeil, même si la situation s'est légèrement améliorée en quatre ans

Le régime chômage de la CAFAT est déficitaire depuis 2016, même s'il remonte la pente.
Source : rapport annuel 2019 de la CAFAT.

GROS PLAN

Bulle. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont annoncé la création d'une bulle sanitaire. Fidji, déclaré Covid free, a manifesté son intérêt. Canberra a fait part de sa réticence. Photo Archives LNC

Covid-free : la situation est-elle tenable ?

Rouvrir les frontières, alléger les restrictions sanitaires à l'entrée du territoire et soulager l'économie. Après une année sous cloche, la population s'interroge. Le débat a même franchi, mercredi, les portes du Congrès pour évoquer l'avenir.

L'isolement en hôtel pourrait être raccourci pour les personnes vaccinées. C'est en tout cas une piste étudiée par les responsables calédoniens. Photo Archives LNC

Jean-Frédéric Gallo

Il y a ce premier constat. En une année, la Calédonie a réussi à affronter deux alertes au coronavirus en se confinant. Elle jouit aujourd'hui du statut, quasi-inimaginable dans la majorité des pays du monde, d'être Covid-free. Un précieux label qui permet à la population d'avoir un mode de vie privilégié. Libre.

La recette est connue : la quatorzaine systématique. Une logistique lourde, impliquant la réquisition d'hôtels et d'un grand nombre de personnels de la Dass et de la Sécurité civile, a été mise en place pour dresser une barrière quasi infranchissable face à la pandémie.

PLUSIEURS MILLIARDS POUR MAINTENIR LA QUATORZAINE

En 2020, le prêt consenti par l'AFD de 28,6 milliards a permis d'assumer le dispositif. *« Toutes les dépenses Covid - quatorzaine, confinement, dépenses sanitaires, nourriture dans les hôtels... - représentent 7 milliards »* indiqué Yoann Lecourieux en charge du budget pour le gouvernement.

A cela, s'ajoutent près de 200 millions versés chaque mois aux secteurs économiques durablement touchés. Soit déjà plus de 2 milliards depuis le début de la crise sanitaire. Une manne qui, par exemple, permet de maintenir sous perfusion la compagnie Aircalin.

« L'objectif est de retrouver une vie encore plus normale en levant la dernière barrière pour permettre aux gens de se déplacer en dehors de la Nouvelle-Calédonie. »

Le 8 avril, le ministre de l'Outre-mer, Sébastien Lecornu l'a annoncé dans nos colonnes : *« Nous allons aider la Nouvelle-Calédonie en débloquant 82 millions d'euros, soit près de 10 milliards de francs, pour contribuer aux dépenses engagées par la crise sanitaire. »*

De quoi tenir encore quelque temps. Mais combien ?

Des tests PCR et sérologiques seront, quoi qu'il arrive, maintenus pour les personnes arrivant à La Tontouta. Photo Thierry Perron

Pour Thierry Santa, l'argument financier ne fait pas partie de l'équation. À de nombreuses reprises, il a d'ailleurs rappelé que c'est grâce au statut Covid-free qu'une grande partie de l'économie a pu rester en activité.

« Ce qui a mené notre action, c'est la protection de la population. Les financements pour l'assurer, on les trouvera si c'est nécessaire, assure-t-il. Mais il faut à présent accepter le fait qu'un jour le virus circulera en Calédonie, comme partout dans le reste du monde. Comme un virus de la grippe on n'importe quelle autre maladie qui est finalement gérée par la vaccination ».

VERS UNE « SEPTAINE » POUR LES VACCINÉS ?

L'accès à la Calédonie va-t-il rester aussi contraignant ? *« Tant que l'on n'a pas la certitude que la très grande partie de la population est protégée, on reste sur cette idée de maintenir un sas étanche ».*

Mais la situation ne va pas pour autant rester figée. *« Il y a effectivement un travail sur la quatorzaine qui est effectué par nos services. »* Une réduction de l'isolement à sept jours pour les personnes vaccinées est à l'étude. Dans un premier temps, elle concernerait les Calédoniens, pour des raisons de traçabilité et sachant que le vaccin Pfizer est utilisé. Ensuite, cela pourrait être l'ensemble des personnes vaccinées.

« C'est la réflexion sur le passeport vaccinal international avec des documents qui garantissent la vaccination. Mais en aucun cas, nous ne cesserons de réaliser des tests PCR et sérologiques à l'entrée du territoire ».

S'agit-il d'un changement de logiciel pour lutter face à la maladie ? *« Le logiciel est toujours resté le même, c'est simplement un changement de moyen. Les outils évoluent en fonction de nos connaissances et de leur efficacité. C'est ce que nous avons évoqué en séance plénière du Congrès mercredi. Mais l'objectif reste de retrouver une vie encore plus normale que celle que nous vivons aujourd'hui. C'est-à-dire en levant les dernières contraintes de déplacement en dehors de la Nouvelle-Calédonie ».*

48,3 %. Le 14 avril, 48,3 % de la population éligible au vaccin à Wallis-et-Futuna, soit 4 008 personnes, avaient reçu leur première injection.

« La stratégie Covid-free est contre-productive pour la politique vaccinale. »
Kader Saïdi, médecin spécialisé en gestion du risque.

Pas de vaccination obligatoire mais une enquête à venir

Jean-Frédéric Gallo

Deux autres points majeurs ont été discutés durant ces quatre heures d'échanges. Parmi eux, celui de la vaccination obligatoire, sujet de polémique depuis plusieurs semaines.

Un consensus aurait été trouvé entre les différents groupes et l'exécutif. La vaccination, non pas obligatoire, mais plutôt exigée dans certains cas. Concrètement, les employeurs ne pourront pas placer des salariés étant durant leur activité au contact de personnes à risque, s'ils ne sont pas vaccinés.

Il appartiendra donc à l'employeur d'effectuer une importante réorganisation de ses services et de poster ses salariés sur d'autres postes.

Évidemment, les séances plénières sont un espace d'échanges entre représentants de l'exécutif et les élus. À huis clos, aucune décision n'est actée. Mais elle permettra de donner les orientations sur les politiques à venir.

ENQUÊTE SUR LA GESTION DE LA CRISE

Autre point, cette fois-ci âprement discuté entre élus de l'Avenir en confiance et de Calédonie ensemble, la création d'une commission d'enquête sur la gestion de la crise sanitaire.

« Nous avons besoin de connaître dans le détail les procédures en vue de la constitution du 17e gouvernement »

Considéré comme un règlement de comptes politique par les Loyalistes, ce texte avait initialement pour but d'établir les failles dans la procédure qui ont permis l'intrusion du virus cette année et *« d'identifier les pistes d'amélioration de notre dispositif de gestion de crise »*. Philippe Michel a insisté durant la séance plénière sur l'importance de réaliser un bilan et d'établir des préconisations afin de rouvrir, tout en préservant les Calédoniens du risque, l'aéroport de La Tontouta, qui ne peut rester fermé.

Le groupe UC-FLNKS et Nationaliste - l'Éveil Océanien a annoncé s'associer à cette demande. *« Notre posture n'est pas politicienne, nous ne sommes pas, comme les groupes non-indépendantistes, dans une course aux législatives »*, a indiqué Pierre-Chanel Tutugoro, qui assure voir dans la mise en place d'une telle enquête, une démarche constructive. *Elle est motivée par le fait que nous allons devoir nous habituer, malheureusement, à vivre avec cette maladie. Nous n'étions pas intervenus dans la gestion de crise du 16e gouvernement. Nous saluons d'ailleurs le travail effectué par les services. Mais en vue de la constitution du 17e gouvernement, dans les prochaines semaines, nous avons besoin de connaître dans le détail les procédures, les failles et les points à améliorer pour l'avenir.«*

La demande de résolution a été déposée au Congrès dans la foulée. Cette demande de création sera donc soumise au vote du Congrès dans les prochains jours, en séance publique. Le groupe UNI a déclaré réserver son avis pour le vote à venir. Pour rappel, il n'y a eu qu'une seule commission d'enquête constituée au Congrès.

C'était en 2014, à propos de la suspension de la directrice des services fiscaux pour désobéissance envers son supérieur.

Les débats, même s'ils ont été parfois vifs, ont tout de même permis de trouver un consensus sur la question de la vaccination. Cela devra se concrétiser en séance publique. Photo archives LNC

REPÈRES

Le confinement, coup de grâce pour l'économie ?

Le confinement et sa durée ont une fois de plus été au centre des discussions du gouvernement collégial. Provoquant même, pour la première fois depuis la formation du mouvement Les Loyalistes, des dissensions rendues publiques entre des élus Loyalistes de la province Sud et l'un de leurs responsables, président du gouvernement, Thierry Santa.

Le confinement généralisé a mis pour la deuxième année de nombreuses entreprises dans le rouge. Au point de remettre en cause, non pas son efficacité, mais son bien-fondé parmi les chefs d'entreprise.

« On est déjà certains que les confinements stricts ne seront pas tenables dans le temps. Le coût est trop important, a analysé Mimsy Daly, présidente du Medef-NC. Les Calédoniens vont devoir apprendre à vivre avec le risque Covid. »

Prenant exemple sur la Nouvelle-Zélande, la responsable préconise de tester massivement une zone confinée bien définitée. « C'est comme celle qu'ils ont réussi à redevenir Covid free, sans mettre en danger leur économie. »

17 000

C'est le nombre de personnes qui ont reçu leur deuxième injection depuis le début de la campagne, le 20 janvier. Elles sont 26 000 à l'attendre.

Restitution. La restitution par les acteurs socio-économiques de leurs travaux dans le cadre de la consultation initiée par le ministre des Outre-mer aura lieu mercredi à Koné.

NC Eco défend une vision

Les représentants des entreprises, rassemblés sous la bannière de NC Eco, ont bâti un projet pour une « *vision 2050 partagée* ». Ces réflexions seront présentées au public aujourd'hui à Koné.

Propos recueillis par **Yann Mainguet** et **Gilles Caprais**

NC Eco réunit depuis octobre 2020 les trois fédérations patronales représentatives (U2P, CPME et Medef), leurs organisations affiliées, les trois chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat et Chambre d'agriculture), ainsi que les sept groupes d'entreprises qui rassemble NC Clusters.

Quel est l'objectif de ce projet NC Eco ? À qui s'adresse-t-il ?

David Guyenne : Nous avons voulu un projet de société détaillé et pragmatique, établi par 100 % du monde économique, sous un mode participatif. Le but est de construire la Calédonie de demain, qui fonctionne économiquement, qui permet de créer des richesses, qui se base sur l'esprit pionnier et l'entrepreneuriat.

C'est un projet qui pose les conditions d'une économie plus endogène, plus réaliste. Avant de parler d'indépendance, il faut bien faire le point de ses dépendances, et voir comment on les réduit ou comment on les confronte.

Ce projet s'adresse évidemment aux politiques, mais aussi à l'ensemble des personnes qui vivent en Calédonie, parce qu'on inclut tout le monde dans notre projet sociétal.

Minsy Daly : La réflexion est née du deuxième référendum. On sortait d'une période de 30 ans guidée par l'idée de destin commun. On avait fait le constat d'un échec, puisqu'on a une société qui politiquement est très clivée. Et on avait la frustration de se dire que le débat était resté essentiellement politique, qu'il n'était pas entré dans un projet d'avenir que les Calédoniens pouvaient s'approprier, qui pouvait créer davantage d'unité.

Quelle a été la méthode de travail ? Comment avez-vous concilié les intérêts, les visions de chaque organisation patronale ?

Minsy Daly : La règle, c'était le consensus. Toute d'accord sur une orientation, elle n'était pas ajoutée au rapport final. En ayant une ligne directrice d'asser, long terme, on a réussi à gommer les différences et à trouver des points de convergence sur la quasi-totalité des dossiers.

David Guyenne : Il y avait un assemblage d'organisations patronales qui ont pu se consultrice dans le passé. Les premières réunions ont été un peu tendues. C'est la vision 2050 qui a permis de dépasser les conflits. On est allé sur des grands principes.

Le projet liste longuement les risques économiques de l'indépendance. Est-ce un projet clairement non-indépendantiste ?

Minsy Daly : Ce n'est pas à nous de répondre à cette question. On fait juste un travail pragmatique et on défend une vision économique, non politique. On ne prend pas parti. Ce projet est destiné à être lu par l'ensemble du monde politique. On souligne la nécessité de moyens extrêmement importants que la Nouvelle-Calédonie n'a pas, dans la protection de la zone économique exclusive, par exemple.

On dit aussi qu'il faut une justice. Si ça n'est pas la justice française, ça peut être une justice sous-traitée ailleurs. On ne l'exclut pas, on ne fait pas un travail systématiquement dirigé vers la France. Mais pour autant, quel serait l'intérêt de jeter 150 ans d'histoire avec une culture, une langue, pour se tourner vers une autre grande puissance ? On a des liens et des transferts financiers qui existent avec la France, l'idée c'est de voir comment on peut les exploiter dans l'intérêt de long terme du pays.

David Guyenne : Les groupes de travail ont réuni des gens de toutes les sensibilités politiques. Mais on n'a jamais parlé politique.

> *L'entrepreneuriat kanak est bridé par le système actuel du foncier coutumier*

Vous appelez à davantage de liberté, moins de contrôles pour les entreprises. Revendiquez-vous une vision libérale de l'économie ?

Minsy Daly : Une vision qui est tournée vers l'efficience, en tout cas.

Avant que l'économie calédonienne soit libérale, il en faudra beaucoup…

On part de très loin.

Nous sommes plutôt attachés à l'esprit pionnier, à libérer nos potentialités dans différents secteurs. L'entrepreneuriat kanak – et ce sont les entrepreneurs kanak qui nous le disent – est bridé par le système actuel du foncier coutumier.

On ne propose pas non plus d'arrêter avec le foncier coutumier, ce qui serait une vision très libérale, pour reprendre votre terme, en revanche, on propose un système un peu hybride, comme ce qui se fait en Nouvelle-Zélande, avec des terres sanctuarisées, d'autres sont disponibles pour des activités économiques.

David Guyenne : Une grande partie de l'économie future n'existe pas aujourd'hui, donc on doit retrouver cet esprit pionnier, et on doit retrouver cet esprit d'entrepreneuriat, chez les jeunes en particulier.

Votre projet ne comporte pas de chapitre dédié au nickel. Pourquoi ? Le sujet n'a pas fait consensus ?

Minsy Daly : Non, absolument pas. C'était volontaire car on considère que l'économie de la Nouvelle-Calédonie doit se sétiéchir sans forcément avoir un chapitre nickel qui vous tend tout. On essaie de sortir de cette vision.

David Guyenne : Évidemment, le nickel sera toujours une part importante de notre économie. Mais ce qui on veut, c'est que l'axe principal ne soit pas sectoriel mais que ce soient les forces intrinsèques de demain : l'entrepreneuriat et les ressources qui sont aujourd'hui inexploitées.

Selon l'Agence de la maîtrise de l'énergie, « *le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas* ». Cette idée de sobriété dans la consommation n'aurait-elle pas dû apparaître plus clairement ?

Minsy Daly : Une autre phase de discussions doit maintenant s'ouvrir sur des actions plus concrètes. Le verdissement de l'économie calédonienne est le fil rouge du projet, il sous-tend toute la démarche économique.

David Guyenne : Notre trajectoire va être consommatrice d'énergie. Le nickel, les nouvelles technologies… consomment de l'énergie. Nous avons un rôle économique, il faut soutenir la croissance économique et donner les moyens d'avoir les outils pour que nos chefs d'entreprise et nos jeunes se saisissent de ces secteurs. Nous sommes donc, dès aujourd'hui, sur des projets de production d'énergie avec la cohérence de la décarbonation.

Croyez-vous que l'on puisse à la fois soutenir la croissance et arriver à une économie écologique ?

David Guyenne : Oui, je le pense. Il y a plusieurs leviers de croissance en Nouvelle-Calédonie. Un ensemble de secteurs aux besoin d'énergie, et avoir de l'énergie verte dès le départ, c'est déjà un grand pas. Il ne faut pas brider l'économie. Il y a des relais de croissance aujourd'hui non occupés. On parle de l'entrepreneuriat dans le monde kanak. Aujourd'hui, ce n'est pas pas de l'économie à construire.

« Nous sommes favorables à faire entrer plus de Calédoniens dans l'économie, notamment avec l'entrepreneuriat kanak collectif et individuel » note David Guyenne, président de la CCI. Photo Nicolas Petit

Organisation. Selon NC Eco, le projet a demandé, sur trois mois, la consultation de 80 acteurs du monde économique, ou encore 50 heures d'interviews et de travaux partagés avec une trentaine d'experts.

> *« Réfléchir, ensemble, à une façon de resserrer sur quinze à vingt ans l'écart entre les salaires du public et ceux du privé »*
> **Minsy Daly, présidente du Medef NC**

« non politique » pour 2050

Ce ne sera que du plus. Nous évoquons aussi toute la politique environnementale à décliner dans le secteur du tourisme. Nous avons là un secteur à réorienter.

Minsy Daly : Un des grands leviers va être la stratégie agricole. Il y a encore aujourd'hui beaucoup à faire pour gagner une autonomie supérieure sur le plan alimentaire, nous sommes extrêmement dépendants de l'extérieur. Tout en gardant cette cohérence vis-à-vis de l'environnement, nous pourrions faire beaucoup de choses en Nouvelle-Calédonie compte tenu des terres disponibles, et nous pourrions produire suffisamment pour alimenter le territoire dans un certain nombre de domaines. Cette démarche va dans le sens d'une plus grande autonomie énergétique et d'une réelle amélioration du bilan carbone.

Le souhait d'une plus grande consommation de produits locaux ne se heurtera-t-il pas au lobby de l'import ?

David Guyenne : Tout le monde n'est retrouvé dans ces travaux, on se retrouve sur le long terme et sur l'idée de filières. La consommation va suivre la demande des Calédoniens qui vont à la recherche de produits locaux, d'authenticité… Consommer davantage de produits locaux ne veut pas dire arrêter toute l'importation.

Minsy Daly : Des décisions devront être prises sur les filières à soutenir. Comment trouver un intérêt général au cœur du dispositif ? Parce qu'il y a en filigrane, la problématique de la vie chère. Comment répond-on à la problématique du pouvoir d'achat des Calédoniens ? Des secteurs étaient très soutenus. Peut-on continuer comme cela sur le long terme si nous sommes dans une logique d'efficience à la fois économique, environnementale, fiscale et sociétale ? Parce que le Calédonien ne comprend pas pourquoi il paierait beaucoup plus cher qu'ailleurs un bien de consommation courante. Nous essayons de porter l'idée de filières industrielles qui exploitent les ressources locales : l'agriculture, la transformation locale de produits agricoles, l'énergie, le nickel…

> *Freiner l'investissement en surfiscalisant les sociétés, je dis « Attention »*

Quelles modifications doivent être apportées afin d'atteindre une fiscalité plus juste comme l'entend votre projet ?

David Guyenne : Nous ne sommes pas membres du gouvernement, nous avons posé les grands équilibres du système fiscal. Selon nous, une ligne majeure, c'est une assiette plus large – donc beaucoup plus de contributeurs fiscaux afin d'avoir des ressources plus stables et les taux les plus réduits possibles mais aussi réunir des Calédoniens qui se sentent tous contributeurs à l'effort commun –.

La question de l'équilibre ne se pose-t-elle pas aussi, dans la société calédonienne, entre les hauts et les bas revenus ?

Minsy Daly : En Nouvelle-Calédonie, le taux d'emploi s'élève à 58 %. Soit dix points en dessous du taux des pays comparables de la zone, comme en Nouvelle-Zélande ou l'Australie. Selon nous, la question à se poser est : comment avoir deux salaires dans un foyer ? Comment amener les femmes à l'emploi ? Comment améliorer l'accès à l'emploi pour tous ? Parce que le taux d'emploi, un critère important en termes de développement et de pouvoir d'achat, est ici faible. Pour diverses raisons. Il y a une économie coutumière différente. Comment notre système de droit du travail peut-il intégrer davantage de flexibilité pour permettre l'accès à l'emploi de personnes qui ont besoin de temps à consacrer à leur tribu ?

Ensuite, pour les solutions de redistribution fiscale, on peut être extrêmement créatifs. Mais, selon moi, la question centrale repose sur la création d'emplois en Nouvelle-Calédonie.

Freiner l'investissement en sur-fiscalisant les sociétés, je dis « Attention ».

David Guyenne : Notre démarche prend du temps, et nous préférons privilégier la réduction des inégalités par l'augmentation des chances pour tous. Dans le monde coutumier, il y a un vrai entrepreneuriat, il y a une envie d'entreprendre. Notre axe principal, plutôt que de la redistribution, est d'associer tout le monde à la croissance, à la création d'entreprise, et au développement économique.

Les produits agricoles « *peuvent être très compétitifs* », soutient Minsy Daly, présidente du Medef. Photo Nicolas Petit

Ce que souhaitent les patrons pour la Nouvelle-Calédonie de demain

ÉCONOMIE. Dans son projet de près de 140 pages, NC Eco développe sa vision de ce que devrait être la société de 2050. Sans surprise, les entreprises y occupent un rôle central, au contraire du secteur public, dont la réduction de moyens et d'influence est jugée indispensable. Si les promoteurs du projet lui refusent l'étiquette « loyaliste », les risques économiques de l'indépendance sont soulignés, et un accroissement de la présence militaire de la France est espéré. Dans un chapitre sensible, les entreprises appellent à davantage d'ouverture du foncier coutumier à l'investissement privé.

Gilles Caprais et Yann Mainguet

Une administration moins « pléthorique », une économie dérégulée

« *Libérer les énergies* », l'expression est à la mode. NC Eco appelle à une dérégulation de l'économie calédonienne. « *Il est nécessaire de cesser d'organiser, de normer la vie économique en contraignant les entreprises à l'obtention d'autorisations que l'administration elle-même ne peut contrôler faute de moyens et de compétences.* »

Les patrons veulent un cadre réglementaire « *allégé et souple* ». Le plus souvent possible, une « *simple déclaration* » et un « *contrôle a posteriori* », comme ce qui a été annoncé, dernièrement, dans le cas du chômage partiel « *renforcé* ».

FAIRE MAIGRIR LE « MILLE-FEUILLES »

Le projet de NC Eco comprend dix pages consacrées à l'administration calédonienne, n'y cherchez pas les compliments : « *omniprésente* », « *lente* », « *inflexible* », « *pléthorique* », bloqué au temps du « *tout-papier* », demandeuse de justificatifs « *redondants* », Kafka de « *directions qui ne se parlent pas* »…

Les patrons souhaitent ardemment que le « *mille-feuille* » maigrisse. « *On ne peut pas se permettre d'avoir une super administration, un empilement de couches administratives* », insiste David Guyenne, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI). « *Ses budgets de fonctionnement, malgré certains efforts récents de rationalisation des moyens […], restent à ce jour trop importants* », écrivent les membres de NC Eco, souhaitant que les sommes prochainement économisées soient affectées « *au financement d'une véritable stratégie de développement économique* ». « *La Nouvelle-Calédonie doit être capable de financer son train de vie* », estime Mimsy Daly, la présidente du Medef.

« *Il y a les transferts de l'État, certes. Mais peut-être qu'ils vont baisser. Il faudra maintenir notre train de vie avec moins de moyens. Or, on voit bien que certains systèmes manquent d'efficience.* » Elle pointe tout particulièrement du doigt « *les sociétés qui sont administrées politiquement* ». « *Selon nous, cela va à l'encontre d'une certaine efficacité pour le pays.* »

David Guyenne, président de la CCI et Minsy Daly, présidente du Medef, ne lésinent pas sur les critiques envers l'administration calédonienne. Photo Nicolas Petit

Terres : faut-il s'inspirer de la Nouvelle-Zélande ?

Nouvelle-Calédonie Économique, NC Éco, explore le chapitre le plus sensible du pays : le rapport au sol. « *Les investissements sur terres coutumières se heurtent à l'impossibilité pour le prêteur de disposer d'une sûreté satisfaisante en garantie de son financement* », indiquent les auteurs du projet qui s'interrogent : une modification du régime des terres coutumières serait-elle la clé d'un dynamisme économique retrouvé ? Et ce, au travers d'« *un assouplissement de la règle des « 4i » »* qui « *permettrait la mise en place d'un bail spécifique de longue durée sur terres coutumières avec constitution de droits réels* ». Par règle des « 4i », il faut comprendre l'inaliénabilité, l'incessibilité, l'incommutabilité et l'insaisissabilité.

MAORI FREEHOLD LAND

Pour NC Éco, ce dispositif présenterait l'opportunité de « *préserver les caractéristiques des terres coutumières, tout en donnant la possibilité aux entreprises d'investir sur ces terres avec des garanties de droit, sur des durées plus ou moins longues, facilitant ainsi leur développement* ». Les auteurs vont même plus loin dans la réflexion en évoquant le fait de « *donner aux propriétaires coutumiers la possibilité, sous certaines conditions, de pouvoir disposer librement de leurs terres (vente, cession, constitution d'hypothèque etc.)* ».

Un exemple voisin est cité. « *La Nouvelle-Calédonie pourrait s'inspirer du modèle néo-zélandais distinguant les terres coutumières strictes sensu, et le* Maori freehold land, *qui peut faire l'objet d'une activité économique et les terres être vendues, données, louées, hypothéquées, après décision judiciaire prise par une cour spéciale indépendante, la* Maori Land Court, *chargée de s'assurer du bon usage du foncier* ».

Aujourd'hui, les terres coutumières kanak occupent 27,4 % du territoire, contre 46,8 % détenus par la Nouvelle-Calédonie.

« Il est difficile d'envisager un financement structuré sur terres coutumières », note NC Éco. Photo Yann Mainguet

Éducation et formation, un « enjeu majeur »

Évidemment, « *la formation, initiale comme professionnelle, constitue pour NC Éco un enjeu majeur en tant que levier de développement socio-économique en Nouvelle-Calédonie* ». D'ailleurs, d'après le projet 2050, la Nouvelle-Calédonie peut se targuer d'un système éducatif et de formation initiale aux standards métropolitains. Toutefois, malgré une évolution favorable du niveau d'éducation de la population, des inégalités demeurent. Sont évoqués notamment des situations d'illettrisme ou encore « *des non-diplômés surreprésentés dans la population active inoccupée* ».

Pour une croissance mais aussi un bon déroulement des carrières individuelles, la bonne adéquation entre formation initiale et besoins économiques est stratégique. « *Malgré une progression rapide des compétences et des qualifications des jeunes Calédoniens, il reste beaucoup à faire pour répondre aux besoins de développement du pays* » soulignent les membres de NC Eco. Ces représentants considèrent que, quel que soit l'avenir institutionnel, des ambitions fondamentales doivent être réunies. Tout d'abord, la Nouvelle-Calédonie « *doit poursuivre un effort massif de formation de sa population, pour combler le retard à l'égard des pays de l'OCDE, être moins dépendante de flux externes de diplômés, développer ses atouts endogènes et soutenir ses filières stratégiques porteuses de la mutation économique* ». Mais « *la Nouvelle-Calédonie n'a pas à ce jour les moyens humains ou financiers pour assumer seule, sans l'intervention de l'État, la lourde charge de l'enseignement initial* ». NC Eco considère comme nécessaire d'« *engager une optimisation des compétences en termes de formation continue et d'insertion professionnelle entre provinces, Nouvelle-Calédonie, voire État, de manière à mener des stratégies publiques cohérentes avec les besoins économiques* ».

« Des réformes impérieuses, pour répondre aux besoins du pays » doivent être menées. Photo Nicolas Petit

Sécurité intérieure et extérieure : « davantage de France et d'Europe »

La présence militaire de la France est jugée « *nécessaire pour les besoins économiques de la Nouvelle-Calédonie, à court, moyen, et long termes* ». En mer, elle apporte des « *moyens* », des « *compétences* », une « *culture* » que le territoire « *n'a pas et n'aura pas dans un futur proche* ».

« *Dans la protection de la zone économique exclusive, les besoins sont immenses* », insiste Mimsy Daly. « *On a des richesses géologiques sous-marines que l'on voudra peut-être exploiter un jour, et il y a un potentiel environnemental important. On a besoin d'une protection qui soit à la hauteur des enjeux.* »

La présence de la France est également envisagée comme une protection contre « *les puissances militaires, économiques ou politiques qui tenteraient de spolier nos ressources* ». NC Éco compte sur « *la mise en place d'un parapluie de cyber protection, au même titre que nous bénéficions d'une protection du parapluie nucléaire* ».

« AVANT TOUT », SE PROTÉGER « CONTRE NOUS-MÊMES »

Mais la présence militaire française n'est pas, loin de là, exclusivement envisagée comme une protection vis-à-vis de menaces extérieures. Pour les patrons, elle doit « *avant tout protéger nos populations contre nous-mêmes, et faire respecter l'état de droit sur le territoire calédonien* », en agissant contre « *les fauteurs de troubles* ». NC Éco craint, dans le cas où cet « *écosystème de sécurité* » viendrait à disparaître, que la Nouvelle-Calédonie « *se voie] imposer des raccourcis et des ersatz de sécurité [par] un système autoritariste* ».

« *Il nous paraît évident que la prospérité future de notre société passe par un renforcement de la protection militaire de la France* ». L'influence de l'Europe dans la région doit par ailleurs « *garantir des accès économiques et culturels, pour nos entreprises et nos citoyens* ». Enfin, « *une réflexion sur la nécessité de joindre nos efforts et nos espaces économiques et culturels à l'échelle de l'ensemble des pays francophones de la région* » est souhaitée. « *Il faut plus de France, pas moins, en matière militaire notamment, pour protéger l'intégrité de l'environnement des territoires français du Pacifique.* »

NC Éco estime que la protection de la France est « *avant tout* » nécessaire pour « *faire respecter l'état de droit* ».

Pôle monétaire et bancaire : un avis tranché

La première phrase du chapitre peut être lue comme un préalable : « *Garantir une politique de stabilité monétaire et financière afin de maintenir un contexte favorable à l'essor du commerce, au développement des projets et des investissements* ».

Les membres de NC Éco s'appuient tout d'abord sur le rapport de l'économiste Étienne Wasmer, publié en 2012 : « *La croissance et le niveau de vie des Calédoniens dépendent largement de la rente minière et des transferts publics.* » Ainsi, la conclusion est nette : « *Aujourd'hui, le tissu endogène est incapable de prendre le relais. Arriver à ce degré de maturité économique qui permettrait à la Nouvelle-Calédonie de s'affranchir de la caution externe d'un État puissant relève d'une stratégie à long terme.* » Nouvelle-Calédonie Économique en est convaincue : « *En attendant cette maturité économique, une rupture dans les systèmes monétaires et bancaires en place peut présenter des risques très forts.* » Des risques de divers ordres, d'après le document, qui mentionne un ajustement par le niveau de vie, un désengagement possible des réseaux bancaires métropolitains ou encore la fragilisation des acteurs économiques relative au devenir de contrats libellés en francs Pacifique. « *Les mécanismes en place, les moyens déployés, la puissance financière nécessaire ne sont pas à la portée d'un territoire de 270 000 habitants livré à lui-même et considérablement dépendant économiquement. Ces conditions nécessitent d'être assurées par une grande puissance.* »

« Notre système monétaire est solide, fiable, et précieux » juge NC Éco. Photo Nicolas Petit

Santé : davantage de prévention, moins de cotisations sociales

Un individu en meilleure santé devient « *un meilleur agent économique* », postule NC Éco. Or, « *aujourd'hui, la quasi-totalité des dépenses sanitaires porte sur une réponse en soins, via une politique essentiellement curative, et non sur une réponse de santé, via une politique essentiellement préventive.* »

La proposition rappelle fortement les grandes lignes du plan Do Kamo, qui tarde à voir le jour, malgré une adoption en 2018. En ce qui concerne les institutions, dont la Cafat, les patrons préconisent plusieurs mesures qui figuraient dans le rapport de 2018 de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) : création d'une autorité indépendante de régulation, réorganisation du contrôle médical… Pour financer la protection sociale, NC Éco est favorable à la baisse des cotisations sociales, qui rendent le coût du travail « *trop élevé* », et propose de récupérer ces sommes en augmentant les impôts.

4,5 Calédoniens. Selon NC Eco, une entreprise est recensée pour 4,5 Calédoniens, contre une pour 14 habitants dans les Dom-Tom.

Les investissements sont « *jugés démesurés par certains* ».

Augmenter les impôts des entreprises, « pas raisonnable »

Avant même ce « *projet* », NC Eco militait pour l'instauration d'un « *moratoire* » sur l'augmentation des prélèvements obligatoires pour les entreprises. Augmenter les impôts, dans la situation économique actuelle, n'est « *pas raisonnable* », car cette option engendrerait « *l'aggravation du déficit de compétitivité et de productivité des entreprises* ».

NC Eco préférerait au contraire une diminution de la pression fiscale. « *Moins d'impôts engendrent la baisse des dépenses publiques* », soit une réduction de taille du service public que NC Eco verrait d'un très bon œil (lire par ailleurs).

Le projet 2050 évoque « *une fiscalité juste, appliquée sur tous les revenus à la source* ». Mais la question de la fiscalité du nickel « *reste non résolue* », constate NC Eco, qui envisage « *une fiscalité minière qui doit être affectée au financement de la diversification* », une définition qui ressemble à celle du fonds souverain tant attendu.

SANS TRANSFERTS, « NOTRE FISCALITÉ NE SURVIVRAIT PAS »

Sur ce point encore, l'indépendance est jugée très difficilement soutenable. « *Notre fiscalité, dont les recettes locales sont déjà insuffisantes pour maintenir le niveau de service public et de protection sociale souhaités par les Calédoniens, ne survivrait pas à l'abandon des transferts de l'État.* »

« *Même à rendre notre système fiscal plus efficient […], il est illusoire de penser compenser les 170 milliards CFP de transferts.* »

NC Eco souhaite moins d'impôts et moins de dépenses publiques.

EXTRAIT

L'axe Indo-Pacifique, « le futur »

« *L'axe Indo-Pacifique fait partie des espaces économiques futurs de la Nouvelle-Calédonie* », soutient David Guyenne, président de la CCI-NC. « *Au-delà des pays de la zone, il existe l'axe des collectivités d'outre-mer – Wallis-et-Futuna, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie n'ont pas vraiment de marché commun, d'échanges nourris –, voilà une opportunité de développement. Un autre axe, ce sont les grands pays de la zone Pacifique où nous rencontrons des problématiques de normes techniques, environnementales… que seules l'Europe et la France peuvent aider à résoudre. Ce qui peut nous permettre d'envisager la possibilité d'échange* ».

Jour férié et chômé : un 1er-Mai au contexte particulier

commerce.nouméa

Ce commerce a fait le choix d'ouvrir le 1er-mai. . ©Mathieu Ruiz Barraud / NC la 1ere

Après le deuxième confinement en Nouvelle-Calédonie, et dans un contexte économique contraint pour les entreprises, les commerces allaient-ils marquer comme d'habitude le jour férié chômé du 1er-Mai ? Certains ont fait le choix d'ouvrir, mais pas tant que ça.

Mathieu Ruiz Barraud, avec Françoise Tromeur · Publié le 1 mai 2021 à 14h49

Le 1er-Mai, correspondant à la Fête du travail, rime avec repos pour les salariés (le Medef-NC précise le détail par filière ici). Et se traduit donc chaque année par un paysage global de magasins fermés. Certains ont toutefois décidé d'ouvrir du fait de la période de confinement et du contexte contraint par la pandémie de Covid-19.

"En équipe réduite"

Pour ce gérant d'une bijouterie située dans le centre-ville de Nouméa, il s'agissait de rattraper - un peu - le temps et l'argent perdus. "*C'est important pour nous parce qu'avec la période de confinement qu'on a bien sûr tous subie, on a besoin de retrouver un petit peu de chiffre d'affaires*", explique Laurent Dauzet. "*On a essayé d'ouvrir en équipe réduite : deux salariés, sur base de volontariat, qui ont accepté de travailler aujourd'hui.*"

Il répond au micro de Mathieu Ruiz Barraud : xxx

"Oui, le 1er-Mai, les commerces peuvent être ouverts

Sur sa page Facebook, le Syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie a d'ailleurs annoncé la couleur, mercredi : Oui, "*le* [1er-Mai] *est bien un jour férié chômé de la branche commerce et divers*". Et oui, "*le* [1er-Mai], *les commerces peuvent être ouverts car les gérants sont les exploitants du quotidien, et souvent lorsqu'ils sont ouverts, c'est une nécessité : de continuité de service vis-à-vis de la clientèle, ou parce que l'outil de travail ne peut être arrêté, ou encore parce que le gérant doit rattraper des semaines d'arrêt forcé.*"

Le billet de L'AFFREUX JOJO

Monsieur le directeur,

Déconnexion

J'ai voulu changer mon numéro de téléphone dans mon espace perso du site de la Cafat. Ce numéro n'est plus valable depuis… 15 ans. J'ai pas pu ! J'ai reçu un dessin d'un mec qui se casse la gueule dans un escalier avec le message suivant : « Erreur 404. Oups ! La page à laquelle vous voulez accéder n'existe pas ou n'existe plus. » À part ça, la CPME, le Medef, la CCI et tout un tas d'organismes remplis de gens qui réfléchissent font des rapports de 150 pages remplis de yakas faukons super intelligents. Et pendant ce temps-là, le quotidien des entrepreneurs (et des particuliers), ce sont des sites internet qui buggent. Il faut croire qu'il n'y a pas que les politiciens qui sont déconnectés de la réalité… J'dis ça, Monsieur le directeur, c'est pour aider.

Provincialisation ? Ce qu'en pense le monde économique

GOUVERNANCE. La proposition de Pierre Frogier devant le Sénat de donner plus de pouvoir aux provinces a suscité une vague de réactions politiques. Tant dans le camp des indépendantistes que dans celui des loyalistes. Mais un autre acteur avait lui, bien avant l'intervention du sénateur, présenté son projet.

Le 27 avril, David Guyenne, président de la CCI et Mimsy Daly, présidente du Medef, ont présenté aux *Nouvelles calédoniennes* le projet de NC Éco. Photo Nicolas Petit

Pierre Frogier s'en doutait, en présentant son propre projet sur l'avenir institutionnel, il allait se heurter à de vives critiques politiques. Mais sa déclaration devant le Sénat a permis à chacun des camps et des mouvements politiques de préciser sa position. Le monde économique, lui, n'a pas attendu cette déclaration pour dresser son constat sur le mode de gouvernance actuel et apporter ses préconisations propres. Dans son livret sur l'avenir de la Calédonie, il dresse un premier constat. « *Durant ces trente dernières années, gérées sans réelle contrainte budgétaire jusqu'à peu, la multiplication des échelons de compétences a généré une création abondante de nouvelles règles et de normes (dont la plupart copiées de la Métropole)*, indique le document. *Cela a engendré une augmentation significative des effectifs de l'administration (et assimilés) afin d'organiser et de contrôler la vie économique des entreprises calédoniennes. Le doublon et la compétition entre provinces et Nouvelle-Calédonie, voire communes sur certaines compétences (culture, environnement, tourisme, etc.), n'a fait qu'accentuer ce phénomène lequel, en période de crise, pose de vrais problèmes d'équilibre budgétaire des comptes publics.* »

CLARIFIER LES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS

NC Éco pointe du doigt le manque de visibilité et l'incompréhension du monde économique face à la superposition de compétences sur un même domaine…« *Le besoin de rationalisation des finances publiques impose des choix dans l'exercice des compétences qui clivent les positions entre provinces et Nouvelle-Calédonie. Ces dernières années, il n'est pas aisé de déterminer la ligne directrice ni la cohérence de la politique économique défendue à l'échelle du gouvernement, ni les » styles politiques « de sa mise en œuvre au niveau des provinces.* »

Alors faut-il davantage de provinces comme le souhaite Pierre Frogier ? Le monde économique se veut plus nuancé :« *La Nouvelle-Calédonie ne peut se passer des » stratégies pays « claires, basées sur un modèle cohérent* », assurent les chefs d'entreprise qui affichent néanmoins leur désir de « *maintenir, voire de renforcer le pouvoir des provinces, sans pour autant perdre de vue une stratégie globale. Dans l'organisation institutionnelle, le monde de l'entreprise souhaite* plus de *proximité avec les compétences exercées, donc par les provinces ou les communes.* »

Sans donc véritablement trancher sur le modèle institutionnel, NC Éco plaide pour une clarification des compétences exercées par chacune de collectivités. « *La compétitivité, n'en sera qu'accrue* ».

Jean-Frédéric Gallo

REPÈRES

NC ECO

Lors de sa visite en octobre 2020, Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, avait demandé la création d'un comité qui permette d'échanger sur les questions économiques, sociales et financières liées à l'avenir du pays. Les représentants des trois chambres consulaires, des trois organisations patronales, de leurs syndicats professionnels affiliés et de l'association de l'interclustering calédonien annonçaient s'unir sous une même bannière : NC Eco.

Un projet pour 2050

Dans son projet de près de 140 pages rendu public le mois dernier, NC Eco développe sa vision de ce que devrait être la société de 2050. Le document a été transmis au ministre des Outre-mer. Des thématiques telles que la monnaie, la fiscalité, mais aussi la santé, l'éducation ou l'entreprenariat kanak y sont abordés.

Politique ?

Si les promoteurs du projet lui refusent l'étiquette « loyaliste », les risques économiques de l'indépendance sont soulignés, et un accroissement de la présence militaire de la France est espéré.

outremers 360°

Nouvelle-Calédonie : Le Medef alerte sur la situation des entreprises dans l'attente d'un nouveau président de gouvernement

BASSIN-PACIFIQUE-APPLIECONOMIEPOLITIQUEFIL INFO 2021FIL INFO Jean-Tenahe FAATAU 17/05/2021 ~2 min lecture

©Medef Nouvelle-Calédonie

Mettant en avant les conséquences économiques et sociales lourdes provoquées par l'absence d'un gouvernement en exercice, le Medef de Nouvelle-Calédonie s'est exprimé en conférence de presse sur la situation économique et sur la nécessité de trouver rapidement une solution afin de mettre en place un gouvernement en plein exercice, les entreprises du territoire étant lourdement impactées par cette situation de statu-quo qui dure depuis maintenant plusieurs mois.

Le gouvernement de Nouvelle-Calédonie n'a toujours pas de président depuis le mois de février, limitant son exercice aux affaires courantes, jusqu'à aujourd'hui dans l'incapacité de [illegible] sur l'économie du territoire. Après avoir [illegible] 2021, une première depuis des dizaines [illegible] ernement limité aux affaires courantes [illegible] de l'Union Nationale pour l'Indépendance [illegible] reste au point mort la dernière tentative [illegible], le groupe de l'U[illegible] ayant notamment [illegible] cro de Caledonie Mimsy Daly, prés[illegible] ent de plein exer[illegible] évoquant un tissu [illegible] ssaires à la re[illegible] il est extrêmeme[illegible] ronale, l'impossi[illegible] économique dont [illegible] ros) afin de rem[illegible] de valider un em[illegible] isations de ch[illegible] le régime d'assu[illegible] partiel qui se sor[illegible] rsements du F[illegible] Or, les répercus[illegible] idité en l'abse[illegible] se tournent mai[illegible] e matériel m[illegible] institutions, con[illegible] e peut pas p[illegible] scientifique, au [illegible] ujourd'hui on [illegible] effet cascade, n[illegible] t de l'adminis[illegible] de se refinance[illegible] ttes (env. 12[illegible] Autre exemple, [illegible] amm bloqué[illegible] d'euros) auprès [illegible] n qui semble[illegible] provoqué un r[illegible] . "Ce qui est [illegible] le Medef, en t[illegible] ce sont les [illegible] c'est que les [illegible] elle-Calédon[illegible] publiques de [illegible] pour la sui[illegible] parce qu'aujo[illegible] r des institu[illegible] système publi[illegible] de fonctionne[illegible] Da[illegible]

lnc.nc les Nouvelles Calédoniennes

MARDI 18 MAI 2021 / N° 15146 / 200 FRANCS – 250 FRANCS DANS LES ÎLES

LOISIRS P. 10-11 Chaque jour, des idées pour vos sorties

MONT-DORE P.8 Deux mineurs arrêtés après des tirs sur les gendarmes

CHANSON P.17 Julia Paul s'envole vers de nouveaux horizons

Le coup de gueule des PATRONS

Pour les organisations patronales, l'impasse dans laquelle se trouve le gouvernement lèse les entreprises. Une issue rapide est souhaitée. P. 2-3

ESPACE CLÔTURE

POLITIQUE Oui ou Non, le document de l'État fait débat P. 4

VALLON-DORE Retour sur le lieu du double meurtre P. 6

HOUAÏLOU Le vice-recteur en soutien au collège de Wani P. 16

SPORTS Tous les résultats du week-end P. 36 à 38

SAUVAN CARRELAGES

France Info : Plus de 100 jours sans gouvernement : le monde de l'entreprise tire la sonn (francetvinfo.fr)

Plus de 100 jours sans gouvernement : le monde de l'entreprise tire la sonnette d'alarme

©Cédrick Wakahugneme

Bernard Lassauce et Philippe Kuntzmann - Mmis à jour le 17 mai 2021 à 20h04

Après une année 2020 très difficile, l'économie calédonienne commence à pâtir de l'absence de budget, de réformes ou simplement de décisions, ce qui place les entreprises au bord de l'asphyxie.

Cent jours, c'est habituellement la période d'état de grâce pour un gouvernement. Cent jours sans gouverner, c'est vu du monde de l'entreprise : catastrophique. "*Cent jours sans gouvernement, c'est un certain nombre de décisions reportées et qui ne sont pas prises*, a lancé **Mimsy Daly**, présidente du Medef, lors d'une conférence de presse lundi 17 mai. *C'est un budget voté avec deux fois moins d'investissements que l'année passée, alors que les frais de fonctionnement, eux, sont maintenus*".

"Ce sont des milliards de dette que l'hôpital et la Cafat ont envers les fournisseurs"

C'est aussi une administration qui expédie les affaires courantes. Les délais pour le paiement des factures s'allongent au gré de la disponibilité des fonds publics, au point que certaines sociétés refuseraient de travailler pour les collectivités de la Nouvelle-Calédonie. Des délais qui atteignent parfois trois voire six mois, comme dans le domaine de la santé.

"*Aujourd'hui, ce sont des milliards de dette que l'hôpital et la Cafat ont envers les fournisseurs. Ils sont donc obligés de générer de nouveaux crédits, en plus du prêt garanti par l'État*", poursuit **Laurent Vircondelet**, président du syndicat des importateurs de Nouvelle-Calédonie.

"Le BTP a besoin de visibilité"

Avec un budget d'investissement pour la Nouvelle-Calédonie réduit de 50%, ce sont aussi les grands travaux qui sont repoussés dans le futur. Et le secteur du BTP, déjà sinistré depuis plusieurs années est cette fois, au bord de l'asphyxie. "*Le BTP a besoin de visibilité*", assure **Silvio Pontoni**, président du syndicat du BTP. "*Ce sont des investissements avec le personnel et avec le matériel, sur du moyen à long terme. Aujourd'hui, tout est à l'arrêt. On est dans l'attente d'un budget d'investissement pour pouvoir nous soutenir*".

Tous les acteurs économiques sont en tout cas unanimes : il y a urgence à faire passer les réformes en attente, urgence à voter les emprunts nécessaires. Urgence à gouverner, tout simplement. Car très rapidement, ce sont les chiffres du chômage qui vont gonfler et les prix à la consommation, qui vont s'envoler. **Le reportage de Bernard Lassauce et Philippe Kuntzmann :** Plus de 100 jours sans gouvernement : le monde de l'entreprise tire la sonn (francetvinfo.fr)

GROS PLAN

2 février. C'est la date de l'élection des 11 membres du 17e gouvernement et du premier échec dans la tentative d'élire le président.

Medef : « on manque plus que jamais de visibilité »

L'organisation patronale a donné sa vision des *« conséquences économiques et sociales de l'absence d'un gouvernement de plein exercice sur la sphère privée »*, lundi après-midi. À son sens, les entreprises calédoniennes sont *« lourdement »* touchées par la réduction du budget d'investissement et par des délais de paiement jugés excessifs.

Les entreprises ont des projets, assure Mimsy Daly, présidente du Medef, qui regrette que les investissements publics « *ne suivent pas* ». Photo Thierry Perron

Gilles Caprais

La quatrième élection infructueuse du président du 17e gouvernement, mercredi, avait enseigné encore un peu plus le Medef. Les jours suivants, les interventions de l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM) et de l'Autorité de la concurrence, au sujet des délais de paiement du privé, ont été les deux gouttes d'eau qui ont fait déborder le vase. Pour l'organisation patronale, les entreprises subissent *« lourdement »* les conséquences de l'absence de président du 17e gouvernement, élu début février. *« Cette situation ajoute du flou à une situation qui était déjà extrêmement obscure. On manque plus que jamais de visibilité »*, regrette Mimsy Daly, la présidente. *« On va encore nous traiter de patrons pleureurs »*, anticipe Laurent Vircondelet, représentant de l'importation et de la distribution, *« mais on dirait que les enjeux politiques de la Calédonie n'ont pas de délais. Nos entreprises en ont, elles doivent rendre des comptes très régulièrement. Et aujourd'hui, la situation est devenue insupportable. »*

L'AUTORITÉ, « GÉNÉRATRICE DE LOURDEURS »

Le budget 2021 de la Nouvelle-Calédonie est le premier exemple cité. Adopté par le haussaire après l'intervention de la Chambre territoriale des comptes, il ne comprend que 4,5 milliards de francs d'investissement, soit une diminution de près de 50 %. *« Sans gouvernement de plein exercice, il est extrêmement difficile de négocier les lignes d'investissement qui sont nécessaires à la relance économique dont le pays a besoin »*, explique Mimsy Daly. Le budget de fonctionnement de la collectivité est par ailleurs jugé *« trop important »*, quand il est qualifié de *« minimaliste »* par Yoann Lecourieux, membre du gouvernement chargé du Budget.

Autour de la table, les différents intervenants insistent sur la *« lenteur »* des paiements de l'administration (hors État), qui serait partiellement due à l'absence de président. Dans le secteur de la santé, le Medef souligne notamment *« l'impossibilité »* de signer l'emprunt de 25 milliards de francs pour le renflouement du régime d'assurance maladie (Ruamm), et le retard dans l'exécution du plan Do Kamo. En ce qui concerne les délais de paiements, les amendes récemment infligées par l'Autorité de la concurrence sont très mal vécues par certains. *« Si une entreprise ne paye pas, c'est généralement parce qu'elle a des difficultés de trésorerie »*, lance Jean-François Bouillaguet, président du syndicat des transporteurs routiers. De part et d'autre fusent les critiques envers l'Autorité, accusée tantôt de *« taxer les entreprises »*, tantôt de faire preuve d' *« inéquité »* entre le public et le privé.

« L'Autorité a clairement une utilité, elle est dans son rôle de gendarme et nous ne contestons pas son travail », tempère Mimsy Daly. *« Mais il est vrai que comme tout système administratif, elle est génératrice d'importantes lourdeurs. Il y a quelque chose d'immuable. »*

Laurent Vircondelet, président du Syndicat des importateurs et distributeurs (SIDNC). Photo Thierry Perron

« SIX MOIS POUR UN DOSSIER, C'EST COMPLIQUÉ »

La critique vise les procédures d'autorisations, qui concernent notamment les extensions de commerces de plus de 600m². *« Six mois pour monter un dossier, c'est un peu compliqué. Il faudrait parfois avoir l'opportunité de rediscuter avec les pouvoirs publics pour améliorer ce qui peut l'être. »* Le Medef aimerait que les délais légaux de paiement soient portés de 30 à 45 jours et qu'ils soient identiques pour le privé et le public. *« Et on fait une proposition »*, annonce Jean-François Bouillaguet. *« Que l'Autorité de la concurrence s'occupe également du public. »*

Yann Lucien, président de la CPME. Photo G.C.

L'accord sur la mutuelle obligatoire est concerné. Thierry Perron

La CPME : sans vrai gouvernement, « on n'avance plus »

La Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) estime elle aussi que l'absence de président du 17e gouvernement se fait déjà sentir pour certaines entreprises, trois mois et demi après la première élection infructueuse. *« Avec un budget d'investissement réduit à sa partie minimale, on va inévitablement constater des effets sur l'économie »*, estime Baptiste Faure. Le secrétaire général de l'organisation patronale voit de nombreux dossiers *« bloqués »*.

> *« On ne peut pas se permettre d'attendre »*

Évoquant la motion préjudicielle votée la semaine dernière par le Congrès, il constate que la seule *« tolérance »* laissée au 16e gouvernement pour des sujets dépassant les affaires courantes est liée aux dossiers *« qui relèvent de l'urgence de la Covid-19 »*.

Il cite l'obligation pour les entreprises de proposer une complémentaire santé à leurs salariés : elle n'est toujours pas *« généralisée »*, malgré l'accord entre patrons et une majorité de syndicats, faute d'arrêté gouvernemental. Il en va de même pour des mesures en faveur des entreprises en difficulté.

« D'un point de vue plus global, cette absence de président engendre un climat peu propice à rassurer les acteurs économiques, qui sont déjà dans un flou important », déplore Yann Lucien, président de la CPME, *« d'autant qu'on ne sait pas combien de temps la situation va durer »*.

« Cela va finir par mettre en difficulté des entreprises qui n'en avaient pas franchement besoin », insiste celui qui estime qu' *« à partir du moment où le monde économique ne discute plus avec les politiques, on n'avance plus. »* Il regrette notamment qu'au niveau de la Cafat, la commission devant mettre en œuvre le plan Do Kamo ne puisse être nommée telle sera constituée de représentants du patronat et des syndicats).

« Le système de santé est dans une situation critique, on ne peut pas se permettre d'attendre plus longtemps. » Autre dossier très attendu à la CPME : les négociations concernant la fiscalité, et notamment celles sur la *« simplification »* de la taxe générale sur la consommation (TGC).

« Ces dossiers sont à l'arrêt parce qu'on n'a pas d'interlocuteur en face, on ne peut même pas commencer à échanger, alors qu'on espérait aboutir dans les plus brefs délais, d'ici 2022. » Dans ce flou, pour Yann Lucien, une chose est sûre : *« Le temps perdu ne se rattrape jamais. »*

MADE IN

LE MEDEF TANCE LES DÉLAIS DE PAIEMENT DANS LE

Pour Mimsy Daly, présidente du Medef, "le public devrait se remettre également en question et travaill
paiement à destination du privé."

CA. G./ Aj. F
Économi

Les dél
sont u
majeu
entre
leur
et d
de
Me
pai
six

mettraient les entreprises dans des situations de grandes
l'interpatronale souhaite que les délais légaux de paiemen
45 jours et soient identiques pour le privé et le public.

« *Six mois, parfois un an.* » La problématique des délais de paiement nota
pas nouvelle, mais le Medef, réuni en conférence de presse le 17 mai de
exergue, suite aux rapports de l'Institut d'émission d'Outre-mer (IEOM) e
Des retards qui « *mettent des entreprises dans des situations en grande pr*
d'arrêter les prestations envers eux », affirme Mimsy Daly, présidente du

Dans le secteur privé, il faut compter en moyenne 47 jours pour les dé
délais fournisseurs. Pourtant, la loi applicable sur le territoire prévoit
30e jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution

Dans ce contexte, malgré un très grand nombre d'entreprises en diff
du secteur public, l'Autorité de la concurrence (ACNC) a annoncé dan
avoir taxé des entreprises pour défaut de délais de paiement. « *Il y a*
sanctionnant le secteur privé. Le public devrait se remettre également e
délais de paiement à destination du privé », fustige la présidente du M

L'attitude de l'ACNC dans le contexte actuel commence à agacer pl
organisation patronale. Plusieurs ont d'ailleurs indiqué que l'ACNC devrait
questions plus probantes...

12 ÉCONOMIE

DNC N° 730 - SEMAINE DU 20 AU 26 MAI 2021

Les patrons au bord de la crise de nerfs

M.D.

Cela fait désormais plus de 100 jours que le seizième gouvernement ne dispose plus de mandat de plein exercice et que le dix-septième ne parvient pas à se mettre en place. Le Medef-NC tire la sonnette d'alarme quant aux conséquences désastreuses que génère cette situation.

« Prendre son temps en accélérant », cette phrase de Gilbert Tyuienon, le porte-parole de l'Union calédonienne, prononcée lors de son passage sur le plateau du *JT de NC La 1ère*, a retenu toute l'attention des responsables du Medef-NC. De manière un peu ironique, Mimsy Daly, la présidente du mouvement patronal, a relevé qu'il semblait y avoir une prise de conscience de l'urgence chez les responsables indépendantistes. Mais la bonne humeur des patrons s'arrête là et pour cause, ils redoutent une aggravation de la situation économique déjà fragile. Certains estiment que l'on est à l'aube d'une crise profonde.

Si le territoire n'est pas dans une crise économique à proprement parler, il y a des signes qui laissent effectivement penser que la situation pourrait se dégrader. C'est notamment ce qu'il ressort de la dernière analyse de l'Institut d'émission d'outre-mer, l'IEOM, concernant la situation économique en 2020. Le Medef-NC a souhaité attirer l'attention sur les conséquences de l'absence d'un gouvernement de plein exercice en insistant tout d'abord sur le budget des collectivités que le haut-commissaire a adopté. Un budget qui est préservé pour les provinces et les communes, mais très sensiblement dégradé pour la Nouvelle-Calédonie.

L'équipe du Medef-NC autour de sa présidente, Mimsy Daly (2e en partant de la droite).

Dépenses d'investissement divisées par deux

Les dépenses d'investissement ont notamment été divisées par deux et aucune nouvelle opération ne pourra être engagée sans décision budgétaire modificative. De la même façon, les entrepreneurs attendent un plan de relance économique, plus spécifiquement pour certains secteurs comme le BTP. Le bâtiment souffre depuis maintenant plusieurs années et selon le représentant du secteur au Medef-NC, des entreprises pourraient disparaître rapidement sans la mise en œuvre de projets structurants, mais là encore, sans exécutif, pas de discussions ou de négociations possibles. C'est également le cas du plan d'exportations minières qui ne peut être adopté.

Les délais de paiement constituent un autre volet extrêmement sensible. Si la situation est différente selon les secteurs, les chefs d'entreprise dénoncent la lenteur de règlements des collectivités. Comme le souligne la présidente du Medef-NC, c'est la mairie de Nouméa qui affiche les délais de paiement les plus courts, avec 90 jours… Pour rappel, le délai légal est de 30 jours. Pour les autres, comme les provinces (de l'ordre de 120 jours) ou le gouvernement, les délais peuvent courir sur plusieurs mois, voire davantage pour l'hôpital (plus d'un an). Pour les représentants du Medef-NC, cette situation plombe les comptes des entreprises et explique pour beaucoup leurs problèmes de trésorerie. Des délais jugés inadmissibles si l'on compare les pratiques avec celles de l'Etat, qui s'est conformé à la réglementation et respecte désormais, à quelques jours près, la règle des 30 jours.

Même scénario pour l'avance de la TGC (taxe générale sur la consommation) qui représente, pour certaines entreprises, plusieurs millions de francs. En la matière, les délais de remboursement peuvent atteindre plus de six mois. Autant d'avances faites par les entreprises qui leur coûtent puisque certaines sont obligées de s'endetter dans l'attente d'être payées par les collectivités. Une partie des PGE, prêts garantis par l'Etat, dans le cadre du Covid-19 a également été employé dans ce but de compenser les retards de paiement. Et le Medef-NC de rappeler que la Nouvelle-Calédonie en est toujours à enregistrer les factures à la main, dûment tamponnées. La réalité est bien loin de l'image vendue par le gouvernement d'un territoire à la pointe de l'innovation numérique.

« C'est la fin »

L'autre grande inquiétude vient de la situation du système de protection sociale qui doit impérativement être réformé, faute de quoi il arrivera vite en cessation de paiement. Un dossier qui est intégralement en panne. Comme le rappelle Mimsy Daly, les recommandations de l'Inspection gén'rale des affaires sociales (Igas) remontent maintenant à presque quatre ans. Et rien depuis, sinon la promesse d'un emprunt permettant de restructurer les dettes de la Cafat. Une solution qui, dans le fond, est un pansement sur une jambe de bois. L'emprunt apportera un peu de trésorerie et repoussera le problème de quelques mois sans le résoudre. Le Medef-NC est d'autant plus critique sur le sujet que l'AFD a débloqué une subvention de plusieurs dizaines de millions de francs pour mettre en œuvre les réformes préconisées par l'Igas.

Les patrons appellent à un peu de sérieux des responsables politiques. Ces derniers iront bientôt à Paris pour parler d'avenir, « *mais quand prend-t-on du quotidien des Calédoniens ?, s'interrogent encore les représentants de l'organisation patronale. Il faut peut-être que les politiques se mettent un peu à l'écoute des entreprises et de la population* ». Et un vieux chef d'entreprise de conclure : « *On ne plus continuer à faire le dos rond. Avec l'argent qui reste dans les caisses, on peut continuer à donner un peu de travail, mais c'est la fin* ». ■

> *« Cette situation ajoute du flou à une situation qui était déjà extrêmement obscure. »*
> Mimsy Daly, présidente du Medef-NC, à propos du gouvernement.

La SMSP placée en procédure de sauvegarde

Le directeur général de la SMSP, Karl Therby, a annoncé, mardi, à nos confrères de *Caledonia*, la mise en place d'une procédure de sauvegarde de sa société. Selon l'entreprise, qui est l'actionnaire majoritaire de KNS, cette procédure n'impactera pas ses filiales et, en particulier, l'usine du Nord ou encore la NMC. Cette décision est le fruit de discussions engagées avec les banques en février 2020. Le dispositif permettra de geler les créances que le groupe ne parvient pas à rembourser, notamment en raison de retours de dividendes inférieurs aux prévisions (expliqué par un niveau de cours inférieur à ceux prévus par les experts ainsi que les retards pris sur l'usine du Nord). Karl Therby a souligné que les partenaires financiers ont rappelé leur soutien à la SMSP, de même que Glencore et la province Nord via la Sofinor, qui est l'actionnaire principal de la SMSP. Le groupe aura six mois, renouvelable une fois, pour dresser un plan de remboursement de ses dettes qui pourra s'étaler sur une durée maximum de dix ans. ■

Exonération de l'oxyde de magnésium

Les élus du Congrès ont validé l'exonération de taxes et droits de douanes sur l'oxyde de magnésium qui entre dans la production du NHC de l'usine du Sud. Le vote de ce texte relativement simple a été l'occasion d'un certain nombre de questionnements par les élus du Congrès (les débats sont sur la webtélé du Congrès dont le lien est sur le site www.congres.nc). Ils ont une nouvelle fois illustré le manque d'informations de nos élus sur ce secteur clef de l'économie calédonienne qui représente 6 % du PIB, mais près d'un emploi sur quatre. Ils se sont notamment interrogés sur les retombées du secteur pour l'économie calédonienne, ainsi que sur les finances publiques. Des questionnements qui laissent songeur quant à l'impact des Assises du nickel, organisées par le gouvernement et dont les conclusions ont été présentées il y a à peine quelques semaines. Le syndicat des industries de la mine a réalisé une étude sur la fiscalité du nickel, mais n'a toujours pas présenté les résultats. Lors du vote de ce texte, on a pu avoir quelques données quant aux exonérations de taxes et droits de douanes accordées aux entreprises du secteur. Depuis 2018, date de l'instauration de la TGC, elles représentent 39,9 milliards de francs. Un montant important auquel il faudra désormais ajouter les exonérations sur l'oxyde de magnésium pour un montant estimé entre 140 millions et plus de 200 millions de francs, en fonction du niveau de production de l'usine du Sud. ■

L'ORGANISATION DEMANDE 45 JOURS DE DÉLAIS

Pour NC Eco, « l'accord de Nouméa est à bout de souffle »

ÉCONOMIE. À Paris, les représentants des entreprises, rassemblés sous la bannière de NC Éco, ont défendu l'intégration de leurs contributions pour l'avenir. Un bilan critique étaye les arguments.

Romain Babey, Yann Lucien, Mimsy Daly, David Guyenne et Xavier Benoist ont évoqué leur projet « vision 2050 partagée » porté par NC Eco, mercredi à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, à Paris. Photo Yann M

Le discours n'a pas varié. Un même propos devant Benjamin Gallezot, directeur adjoint du cabinet du Premier ministre, ou encore face à Jean-Jacques Brot, ancien haussaire, aujourd'hui préfet des Yvelines, et Sébastien Lecornu, ministre des Outre-Mer. Après des rencontres de haut niveau ces derniers jours à Paris, les représentants des entreprises, rassemblés sous la bannière de NC Éco, ont, mercredi en matinée, heure de la capitale, pointé la nécessité de *« construire une vision autour d'un modèle économique et social partagé et pérenne »*. Autrement dit, les patrons, sans vouloir prendre position en faveur du Oui ou du Non à l'indépendance, affirment que *« la sortie de l'accord de Nouméa ne se fera pas sans le monde économique »*. NC Éco apporte sa *« contribution »* à travers un projet, *« une vision 2050 »*, présenté à Nouméa fin avril et défendu à Paris. *« Le débat institutionnel doit être complété par un projet sociétal et économique »* appuie David Guyenne, président de la CCI-NC, à la Maison de la Nouvelle-Calédonie, suivi de Xavier Benoist, dirigeant de la FINC. *« L'idée de NC Éco est de proposer la transformation d'un modèle économique et sociétale pour le rendre plus acceptable, plus équitable, et plus durable »*. Parmi ces réflexions couchées sur 140 pages, apparaît par exemple une piste pour déverrouiller le développement économique en terre coutumière. Bref, après lecture du rapport et écoute des responsables calédoniens, le ministre Sébastien Lecornu a annoncé vouloir intégrer des éléments dans une nouvelle mouture sur les conséquences du Oui et du Non.

« GRANDES DIFFICULTÉS »

Et il y a urgence, à entendre les représentants de NC Éco. Car, en résumé, la machine « pays » est enrayée. *« Le débat politique a peut-être occulté ces dernières années les enjeux économiques et sociétaux de notre territoire »* indique Mimsy Daly, présidente du Medef-NC. Plus encore, *« aujourd'hui, l'accord de Nouméa est à bout de souffle. Les institutions calédoniennes ont les plus grandes difficultés à fonctionner, parce que le débat institutionnel fige finalement tout autre débat et toute réforme dont la Nouvelle-Calédonie a besoin »*. En clair, la mécanique de la collégialité, utile par le passé afin de garantir la paix, peine maintenant à réformer des secteurs du pays. *« Il y avait certainement la nécessité d'actes politiques et économ* ... *qui passaient par la provincia* ... *et des outils publics. Il y a* ... *réussite »*, observe David G ... de la CCI-NC. *« Mais aujourd'hui nous voyons bien que nou* ... *au bout du processus, cel* ... *tionne plus. Surtout la* ... *a été injectée dans ce pro* ... *pas allée jusqu'aux citoyens* ... *jusqu'à l'ensemble de la population »*. D'où le sentiment d'inégalité, selon les membres de NC Éco. À leurs yeux, l'initiative privée va permettre à la population de se retrouver intégrée dans un projet de société.

Yann Mainguet

REPÈRES

Entendus

NC Éco s'est déclarée fa- ... **ble à un référendum** ... **ration**

DNC N° 732 - SEMAINE DU 3 AU 9 JUIN 2021

NC ECO à Paris

Les représentants de NC ECO, qui regroupe la quasi-totalité des structures fédérant le monde patronal, étaient à Paris en marge des discussions sur l'avenir institutionnel au ministère des Outre-mer. Les chefs d'entreprise avaient fait le déplacement pour faire valoir leurs propositions regroupées dans leur contribution sur l'avenir du territoire (en ligne sur le site du haut-commissariat, www.nouvelle-caledonie.gouv.fr ou de la Chambre de commerce et d'industrie, www.cci.nc). La présidente du Medef-NC et les présidents de la CCI-NC, de la CPME-NC et de la Finc ont ainsi pu rencontrer les conseillers du président de la République, du Premier ministre, ainsi que des représentants du Sénat et du Cese national. Le fruit de ces échanges a été présenté mercredi à Paris, dans le cadre d'une conférence de presse de NC ECO. ■

LE POINT DE VUE DE... ROMAIN BABEY, VICE-PRÉSIDENT DU MEDEF ET DE LA FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DE CALÉDONIE

« Le lien entre les élus de la Métropole et ceux de la Calédonie s'est distendu »

NC Éco a rencontré des personnalités à l'Élysée, à Matignon, au Sénat... Ces interlocuteurs sont-ils véritablement conscients des difficultés et des enjeux de la Nouvelle-Calédonie ?

Les interlocuteurs rencontrés, oui, très clairement, ces personnes ont une certaine proximité, depuis des années, avec la Nouvelle-Calédonie. Elles ont une bonne connaissance.

En revanche, elles nous ont sensibilisés au fait que le lien entre les élus de la Métropole et ceux de la Nouvelle-Calédonie s'est distendu, pour plusieurs raisons, dont le changement de génération ou encore la crise sanitaire. Nos interlocuteurs nous ont encouragés à continuer ce genre de démarche, et à venir plus régulièrement à Paris pour échanger sur la Nouvelle-Calédonie.

Ce souhait de « changement de modèle » que vous exposez « parle-t-il » aux élus nationaux ?

Oui, très clairement. Parce qu'aujourd'hui, nous portons un projet de filières dont le monde entier discute dans le cadre de la nécessité de se refonder en raison de la crise du coronavirus. Le modèle que nous proposons est ainsi en adéquation, et est assez bien perçu.

Ces élus trouvent ce souhait de transformation très sain.

De plus, existe un certain nombre d'aides au niveau métropolitain avec les outils du type BPI (Banque publique d'investissement) ou avec l'Union européenne, un certain nombr ... disponibles et pe ... soutenir cette tr ...

En cas d'immob ... l'économie cal ... existe-t-il, selo ... de départ d'en ... territoire ?

Oui, il y a un risque. Nous savons que les banques et les compagnies d'assurance qui sont présentes sur le territoire sont majoritairement métropolitaines. Elles sont extrêmement vigilantes. Elles ont déjà des difficultés à s'adapter aux spécificités calédoniennes. A notamment été mis en avant la problématique du droit des assu- ... ne bouge pas, qui est ... leurs.

... mer notre écon... avons une autonomie qui a peut-être été insuffisamment exploitée ». Ce qui soulève aussi des questions en cas de Non victorieux.

MEDEF NC — MEDIA

26/05/2021 Nicolas BEAUFORT, Le président de la commission permanente "Emploi-Formation" du Medef.NC, était l'invité de la matinale sur RRB ce mercredi 26 mai 2021 pour commenter les chiffres sur l'emploi d'après le rapport de l'ISEE de l'année 2020 puis il donne les tendances catastrophiques pour 2021.

éditorial

WWW.OBJECTIF.NC
RETROUVEZ-NOUS EN LIGNE !

ÉDITÉ PAR
SPAP
29 RUE ANTOUR FOCH
BP 4825 98845 NOUMÉA CEDEX
TÉL. : 26(687) 27 88 34
SARNEL@LATIPASS.NC
WWW.OBJECTIF.NC

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JULIEN RAVEL

RÉDACTION EN CHEF
NATHALIE VERMOREL
OBJECTIFS@LAGON.NC

RÉDACTION
NATHALIE VERMOREL

PHOTOGRAPHES
THÉO KOURY
NATHALIE VERMOREL
SHUTTERSTOCK
DR

CHEF DE FABRICATION
ARNAUD TRIPPI
PAGE@LATIPASS.NC

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
MARIE MARTIAN

RÉGIE PUBLICITAIRE
SPAP - TÉL. : 26(687) 27 88 34

PRÉPRESSE / IMPRESSION
ARCTYO

TIRAGE
6 100 EXEMPLAIRES

DIFFUSION
PLANET MEDIA

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION
ISSN 16396 848 8887

Save the date

29 juillet 2021. Une date à retenir. Ce jour-là, l'humanité aura consommé toutes les ressources naturelles que la planète peut (re)générer en un an. Elle vivra donc « à crédit » le reste de l'année. Ce jour du dépassement, établi par l'ONG Global Footprint Network, arrive de plus en plus tôt, chaque année. Seule exception, 2020, qui a vu l'échéance reculer de trois semaines : une première due aux mesures de confinement liées à la crise sanitaire qui ont ralenti l'activité.
Malgré tout, portés par une sensibilité écologique qui se développe au niveau mondial, les modes de consommation évoluent. Pas à pas. Et le Caillou ne déroge pas à la règle. Il est à amorcer une révolution culturelle pour faire évoluer les mentalités et les comportements avec l'adoption, en janvier 2019, d'une loi du pays qui interdit d'ici 2022 l'usage du plastique à usage unique. Un premier pas qui a contraint les professionnels à se réinventer.
Mais pas seulement.
Les consommateurs sont de plus en plus nombreux à saisir à l'appel d'une consommation plus vertueuse. Parce que consommer responsable, c'est consommer autrement. Et réussir à une réalité qui s'ancre, pas à pas, sur le terrain, les professionnels doivent s'adapter. L'environnement comme argument commercial est désormais un avantage concurrentiel, un élément différenciant. Et parce que cette prise de conscience est l'affaire de tous, nous avons choisi d'en faire le dossier de ce numéro.

« LES MODES DE CONSOMMATION ÉVOLUENT. ET LE CAILLOU NE DÉROGE PAS À LA RÈGLE. »

par Nathalie Vermorel

Toute reproduction, même partielle, des textes, illustrations, infographies et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, qui peut seul le rapport de la reproduction.

Objectif MAGAZINE — MAI-JUIN | ÉDITION

Adhérez maintenant pour faire entendre votre voix !

1 500 entrepreneurs adhérents
informer
10 permanentes/s spécialisées au service des entrepreneurs
80 mandataires adhérents occupant 75 instances socio-économiques
24 syndicats professionnels sectoriels
+90% des adhérents gérant des PME et TPE
fédérer
aider

ENTRE CHEFS D'ENTREPRISE, SOYONS PLUS SOLIDAIRES POUR NOUS DÉFENDRE ET NOUS FAIRE ENTENDRE.

Ne relevez pas seuls les changements socio-économiques à venir ! ENSEMBLE, portons un modèle d'entrepreneuriat calédonien et de croissance responsable pour tous.

Bénéficiez de représentations engagées, de ressources, d'informations-clés, de conseils et de partages d'expériences portés par des chefs d'entreprise qui œuvrent au quotidien pour les entreprises calédoniennes.

Rapprochons-nous pour que la Nouvelle-Calédonie garde l'esprit libre d'entreprendre !

www.medef.nc/demande-adhesion

Plus d'informations :
medefnc@medef.nc 27 35 25 www.medef.nc

MEDEF NC

GROS PLAN

Medef. L'organisation se joint à l'appel dirigé au Congrès pour le vote d'un plan de maîtrise des dépenses et de financement pérenne du système de santé.

Comment sauver les hôpitaux de la faillite ?

Déficitaire depuis 2011, le Ruamm, système d'assurance maladie, est à bout de souffle, avec un manque de 13 milliards de francs par an. Si une « solution pérenne » n'est pas trouvée, la qualité actuelle des soins ne pourra pas être maintenue. Les représentants du milieu hospitalier demandent au Congrès de s'emparer en urgence de ce dossier.

Chaque mois, les responsables du CHT se demandent comment payer l'ensemble des salariés à temps. Photos Nina Vincent

A.T.

« Sans mesures stratégiques, on ne sort pas comment on s'en sortir. Cela fait dix ans qu'on alerte, mais cela n'a jamais été aussi grave », lâche Jacqueline Berna, la présidente du conseil d'administration du CHT.
C'est pourquoi, lundi matin, les représentants du Centre hospitalier territorial, de la Cafat et de la Fédération hospitalière de France ont tenu une conférence de presse commune pour interpeller les responsables politiques sur les déficits vertigineux du Ruamm qui, en l'état actuel de ses comptes, « ne pourra pas finir l'année ». Depuis 2011, le régime de l'assurance maladie connaît des difficultés financières structurelles, qui ne cessent d'aggraver l'endettement de nos hôpitaux. Il manque au Ruamm en moyenne près de 13 milliards de francs par an pour couvrir les dépenses de santé. En 2021, malgré de nouvelles subventions de 5 milliards débloquées par la Nouvelle-Calédonie, il manquera encore 8 milliards au régime de l'assurance maladie.
En clair, si la Cafat était une entreprise privée, le Ruamm (qui finance à 80 % les structures hospitalières) serait en faillite. Chaque mois, les directions auraient devoir « jongler » pour parvenir à payer à temps le personnel de santé. Et ce, alors qu'elles n'ont « plus aucune visibilité à partir du mois prochain ».

Pas moins de douze représentants du monde hospitalier et du Ruamm ont animé la conférence de presse.

PROFITER DE LA TAXE SUR LES PRODUITS SUCRÉS

Les dettes, elles, ne cessent de s'accumuler. Dangereusement. Exemple le plus flagrant : le CHT a actuellement plus de 4 milliards de francs d'impayés auprès de ses prestataires, dont 2,7 milliards auprès des entreprises calédoniennes. Ce qui pèse lourd sur l'économie locale. Certaines petites sociétés (nettoyage, alimentation, etc.) qui « commencent à être pénalisées » risquent de ne plus reconduire leurs contrats avec les hôpitaux. Exercul, quant à elle, n'a pas touché le moindre franc depuis un et demi.
Du côté du fonctionnement des hôpitaux, déjà en 2020, le budget du CHT avait été amputé de 3,34 %. « Nous ne pourrons pas faire plus d'efforts alors que garder le même niveau de soins », avertit Jacqueline Berna. Et c'est là tout l'enjeu : comment redresser la barre tout en conservant les mêmes prestations et services médicaux ? Sachant que le défaut de trésorerie commence déjà à menacer l'approvisionnement en médicaments et en matériel (lire par ailleurs).
Les représentants du monde hospitalier et du système de santé appellent donc les élus du Congrès à s'emparer en urgence de ce dossier « qui est sur leur bureau ». Et demandent de trouver des « solutions pérennes » qui ont pourtant été ajournées par le 16e gouvernement à travers un plan de redressement du Ruamm. « Cette année, les mesures présentées ont fait l'objet d'un rejet du Congrès. Puis, il y a eu la deuxième crise Covid et enfin une chute de gouvernement qui n'est plus en mesure de prendre les décisions nécessaires pour nous permettre d'avancer », regrette Xavier Martin, directeur général de la Cafat.
Ce plan prévoit tout d'abord de soustraire un emprunt de 25 milliards de francs dont l'unique objectif sera d'éponger l'ensemble des dettes pour remettre à zéro les comptoirs du Ruamm, notamment en honorant l'ensemble de ses factures auprès des prestataires. Et pour en finir avec une énième « matinée » qui permet de passer l'année in extremis.
Mais cela ne résout pas le problème de financement, en vue de dégager la trésorerie suffisante à équilibrer le régime du Ruamm. Sur ce volet, des pistes ont également été avancées. Mais elles sont actuellement au point mort. « Il s'agit de l'affectation, au moins provisoire, du produit de la future taxe sur les produits sucrés, poursuit Xavier Martin. Et d'une autre taxe, dont la diffusion n'avait pas encore été complètement arrêtée, qui pourrait être soit une augmentation de la CCS, soit une reconstruction de la TGC ou une autre forme de fiscalité. » Autant de pistes qui pourraient de nouveau être débattues au Congrès afin de stopper, tant qu'il en est encore temps, l'hémorragie du système de santé calédonien.

Budget. En 2021, les hôpitaux publics disposent d'une enveloppe globale de 33 milliards de francs, dont 28 pour le Médipôle, 4,4 pour le CHS, et 2,7 pour le CHN. Ce budget s'élevait à 24 milliards, en 2019, et à 27 milliards, en 2014.

« On se retrouve déjà avec des pénuries de médicaments que l'on est obligé de substituer par d'autres. »
Dr Mathieu Serie, médecin réanimateur au CHT.

MARDI 8 JUIN 2021 | 3

Mathieu Serie, médecin réanimateur, craint que l'absence de trésorerie du CHT ne permette plus de garantir le traitement optimal de certaines pathologies, notamment des cancers.

Vers une pénurie de médicaments pour certains malades ?

« Il y a un risque à court, à moyen et à long termes d'impacter la qualité de soins des patients. » Mathieu Serie, médecin réanimateur et vice-président de la commission médicale du CHT, n'y va pas par quatre chemins. Faute de trésorerie, les hôpitaux, à commencer par le Médipôle, ne pourront plus maintenir leur réseau de prestations.
Une source d'inquiétude grandissante pour le personnel soignant, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement de certains traitements, qui pourraient ne plus arriver.

LES CHIMIOTHÉRAPIES MENACÉES

« Une partie de nos fournisseurs, en particulier de médicaments et de matériels biomédicaux, ne sont pas payés actuellement. Or ces grosses firmes internationales attendent d'être payées avant d'envoyer le livraison, précise le vice-président de la commission médicale du CHT. Au quotidien, on se retrouve déjà avec des pénuries de médicaments, de matériel biomédical que l'on est obligé de substituer par d'autres. On est contraints de jongler entre les médicaments pour garantir le soin médical. On y arrive encore, mais la situation devient tendue. »
En particulier pour les traitements contre les cancers. « La chimiothérapie est un point extrêmement important car les médicaments sont extrêmement coûteux, poursuit le Dr Mathieu Serie. On a des molécules qui sont efficaces, mais à un prix qui est vraiment très élevé. Et on craint de ne pas pouvoir se payer ces molécules à court terme. »

> « On a des appareils devenus désuets qui ne peuvent pas être remplacés. »

D'autant plus que la pandémie de Covid-19 n'arrange rien. « Vu la crise mondiale, on a vraiment des difficultés à se fournir. Il n'y a plus que trois avions par semaine sur la Métropole alors qu'avant on voit étaient quotidiens pour le fret, complète le Dr Pascal Chéjoucaik. On fait donc venir beaucoup de choses par bateau et on est obligés de payer avant que le bateau ne parte, ce qui veut dire trois mois à l'avance. »
Autre facteur d'inquiétude, ce défaut de trésorerie bloque également les investissements pour renouveler le matériel vieillissant des hôpitaux. « On a des appareils diagnostic et thérapeutiques qui deviennent désuets et qui ne peuvent pas être remplacés : TIRM, le matériel d'échographie, etc. On ne peut pas avoir accès aux nouvelles technologies », insiste le Dr Mathieu Serie qui juge bon de rappeler que si le Médipôle est un « outil fantastique », ce n'est surtout « les murs » qui sont neufs : « la plupart du matériel a été déplacé de l'ancien hôpital. »

Présidence du Medef : le suffrage direct sera la règle en 2022

LNC 22/06/21

Mimsy Daly, présidente du Medef, lors de l'assemblée générale de jeudi. www.noumea-photo.com - Stéphan Peretti

ÉCONOMIE. Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée jeudi à Nouméa, les adhérents du Medef ont adopté une *« réforme »* des statuts qui concerne principalement les élections. Dans l'ancienne formule, les patrons élisaient un comité directeur qui désignait ensuite un(e) président(e). *« Cette formule était inadaptée au cas où deux listes se présentaient, ce qui arrivait assez rarement »*, résume Mimsy Daly, la présidente.
Au terme des élections de juin 2020, la difficile cohabitation de deux tendances au sein du comité directeur avait bloqué la désignation finale, avant que Samuel Hnepeune, qui n'était pas candidat au départ, ne finisse par obtenir le nombre de voix requis.

BUREAU : AU MOINS UNE FEMME

À partir des élections de 2022, le président sera élu par les adhérents au suffrage direct. La liste qui obtiendra le plus grand nombre de voix nommera également le vice-président et le trésorier. Leur mandat sera également porté à trois ans, contre deux actuellement. *« Ces deux évolutions renforceront la capacité du président à mettre en œuvre le programme sur lequel il a été élu »*, estime Mimsy Daly, qui se réjouit également d'un changement qui ira dans le sens de l'égalité des sexes : au moins une des trois fonctions du bureau devra obligatoirement être attribuée à une femme.

LE MEDEF NATIONAL EN DIRECT

Au cours de l'assemblée générale, les adhérents ont eu l'occasion d'échanger en visioconférence avec le président du Medef au niveau national, Geoffroy Roux de Bézieux. *« Il nous a assuré de l'appui du Medef aux entreprises calédoniennes. De notre côté, nous avons valorisé les potentialités que peut offrir la Nouvelle-Calédonie aux investisseurs. Car les transferts de l'État seront probablement réduits, quel que soit l'avenir institutionnel, et nous aurons besoin de ces investisseurs. »*

Gilles Caprais

À L'UNI/PALIKA LA PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT | noumeaPost

À L'UNI/PALIKA LA PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT

1 JUILLET 2021 NOUMEAPOST

C'est dit par l'actuel président du Congrès, Roch Wamytan : l'Union Calédonienne a décidé de « placer l'Uni à la présidence du gouvernement ». Ce serait le dénouement d'un psychodrame qui dure depuis cinq mois. Les indépendantistes, après avoir fait chuter le gouvernement Santa, se sont ensuite confrontés sur cette présidence, l'UC proposant Samuel Hnepeune, ancien président du Medef et Directeur général d'Aircal, et l'Uni défendant la candidature de Louis Mapou, ancien directeur de la Sofinor et ancien président du comité de direction de KNS. Epilogue.

QUI VA ÊTRE PRÉSIDENT ?

Cette révélation venant d'un seul responsable politique, tout en répondant à ces cinq mois d'incertitudes, pose en elle-même plusieurs questions. Au moins jusqu'à une conférence de presse annoncée pour demain.

La première concerne la procédure interne des partis politiques. Est-ce une nouvelle fois la décision des dirigeants des partis, ou bien leurs instances ont-elles préalablement consultées ? Du point de vue de l'UC, le comité directeur avait demandé que la question de la présidence de l'Exécutif soit réglée rapidement. Mais a-t-il entériné la décision importante annoncée ? On peut imaginer, par exemple, que le nom du futur président le sera définitivement acté au cours du week end. Mais dans cette affaire, tout comme la décision précipitée de démissionner du gouvernement, bien des règles de fonctionnement ont été transgressées …

La seconde est le nom du promu. Tout le monde s'attend à ce que Louis Mapou soit l'élu désigné. Mais après les écharpages passés, un autre candidat pourrait-il réaliser la synthèse ?

L'INCONNUE DE LA PRÉSIDENCE DU CONGRÈS

La deuxième échéance « fonctionnelle », c'est à dire celle aboutissant à une répartition des postes, sera l'élection à la présidence du Congrès. C'est pour l'instant un épais mystère en raison de l'attitude de l'Eveil Océanien.

Milakulo Tukumuli a annoncé et confirmé que pour respecter l'équilibre des Institutions, il serait alors en faveur d'un président du Congrès non indépendantiste. C'est, en clair, affirmer à Roch Wamytan qu'il perdra sa présidence.

On peut tout de même imaginer que l'élection du président du gouvernement s'effectuerait postérieurement à celle du Congrès. Histoire pour le groupe de l'UC/FLNKS/Nationalistes de vérifier, le cas échéant, la loyauté de son partenaire Eveil Océanien.

Chacun a en effet compris que « l'équilibre des Institutions » passe par le retour d'un élu de l'Eveil au gouvernement. Le numéro d'équilibriste est fascinant. Mais va-t-il trouver ses limites ?

Nouvel article sur noumeaPost

PÉRIODE PAS COOL POUR LUCÉ

par noumeaPost

Ohé matelots,
Mon conseil : naviguez, souquez ferme quand c'est nécessaire, affrontez les tempêtes, mais gardez-vous des tempêtes politiques. Biscotte pour faire de la politique, faut avoir un méga gosier. Per qué, me demande Carlos, l'espagnol de la Vallée des Colons ? Ben pacequé pour avaler des couleuvres, vaut mieux avoir le gosier large, pardi !

Regardez Lucé. Leur président, y a quelques semaines, y déclare la main sur le coeur que dans l'affaire de la présidence du gouvernement, et pour imposer Samuel, il ira « jusqu'au bout ». Ben faut croire que quelqu'un a coupé le bout, biscotte Samuel, y va voter pour Loulou, et pi c'est tout.

Regardez encore. C'est Lucé qu'a pris l'initiative de faire tomber le gouvernement à Santa. Pour placer-gagnant son candidat, un indépendantisse progressisse, ancien patron estimé du Medef, censé faire revenir au bercail les électeurs effrayés par les exactions à l'usine de Goro.

Patatras. C'est l'arroseur à rosée. Du coup, c'est l'Uni qui ramasse la mise au gouv, et pète bien que Roch, y va s'envoler du perchoir du Congrès. Si c'est comme ça, Lucé aura perdu toutes ses plumes dans la bataille.

Carton plein, dirait un sportif. Plein pour qui ?

Allez matelots, naviguez, et perdez pas le Nord, hein !

L'Amiral

noumeaPost | 8 juillet 2021 à 6 h 00 min | Étiquettes : featured | Catégories : Humour | URL : https://wp.me/p5Mp87-67m

Résilier l'abonnement pour ne plus recevoir d'articles de noumeaPost.
Modifiez vos préférences d'envoi sous Gestion des abonnements.

Le lien ne fonctionne pas ? Copiez et collez cette URL dans votre navigateur :
https://noumeapost.com/2021/07/08/periode-pas-cool-pour-luce/

Pour Samuel Hnepeune, "la classe politique n'est pas prête" à s'ouvrir à la (francetvinfo.fr)

Pour Samuel Hnepeune, "la classe politique n'est pas prête" à s'ouvrir à la société civile et au monde économique

gouvernement de nouvelle-calédonie

Samuel Hnepeune devant les journalistes après l'élection du président du gouvernement, le 8 juillet. ©NC la 1ere

Après avoir été le candidat de l'Union calédonienne à la présidence du gouvernement, Samuel Hnepeune s'est retiré au profit de Louis Mapou. Le PDG d'Aircal, qui dit vouloir démissionner de l'exécutif, regrette l'"hermétisme" de la classe politique calédonienne.

Françoise Tromeur et Charlotte Mestre Publié le 9 juillet 2021 à 15h43, mis à jour le 9 juillet 2021 à 16h27

Samuel Hnepeune l'assure, il regarde vers la sortie. Le membre du 17e gouvernement calédonien a évoqué à plusieurs reprises sa prochaine démission de l'exécutif qui vient enfin de réussir à élire son président. Durant quatre des cinq tentatives, il a été l'un des deux candidats indépendantistes. Celui soutenu par l'UC-FLNKS et Nationalistes avec l'Eveil océanien. Au cinquième essai, le PDG d'Air Calédonie n'était plus dans la course et il a donné à l'UNI Louis Mapou l'une des six voix qui lui ont garanti le fauteuil.

Il choisit Air Calédonie

Depuis, il évoque volontiers la volonté qu'il explique être la sienne : quitter le gouvernement plutôt que la présidence et la direction de la compagnie aérienne. Ce qui laissera le champ libre au suivant sur la liste, à savoir l'EO Vaimu'a Muliava jusque-là évincé de l'équation.

Des explications données le jeudi 8 juillet, depuis la route des Artifices (séquence de Bernard Lassauce et Claude Lindor) : xx

A quand la démission ?

Au lendemain de l'élection, Samuel Hnepeune reste mystérieux sur la date exacte de ce départ. Avant ou après la répartition des secteurs ?

Que ce soit dans l'heure, dans quinze jours ou dans trois semaines, le résultat est le même. Les discussions en cours intègrent le fait que je démissionne et que le suivant de liste montera à ma place.

Samuel Hnepeune

"Ça nourrirait énormément le débat"

Restent des regrets, a-t-il reconnu vendredi 9 juillet sur NC la 1ere, dans l'Invité de la matinale radio : "*Ce n'est peut-être pas une déception. Mais quelque part, je regrette qu'il y ait cet hermétisme de la classe politique à l'ouverture à la société civile et au monde économique, parce que je pense que ça nourrirait énormément le débat sur l'avenir du pays, au-delà du débat sur l'avenir institutionnel.*"

A la mi-février, Samuel Hnepeune avait renoncé au fauteuil de président du Medef qu'il occupait depuis huit mois, et c'était pour briguer cette présidence du gouvernement sous les couleurs que l'on sait. Une stratégie battue en brèche le 17 février, lors de la désignation du 17e gouvernement par le Congrès, lorsque le déport de deux voix a mis à égalité les deux listes indépendantistes.

Ruamm : quatre questions sur le plan de sauvetage basé sur l'harmonisation (francetvinfo.fr - 02/07/2021)

(...) Les partenaires sociaux sont tous d'accord pour dire qu'il est urgent de sauver le RUAMM. En revanche, la proposition portée par la Fédération des fonctionnaires ne fait pas l'unanimité.

Le patronat craint des conséquences sur l'emploi. "De manière générale, on est réservé sur toute mesure qui tend à rendre le travail plus cher pour les entreprises", pose Alexandre Lafleur, président de la commission protection sociale au **Medef**. "Quand on compare par rapport aux autres pays, la Nouvelle-Calédonie a déjà des cotisations patronales assez importantes, et du même niveau que la Métropole. Renchérir l'emploi a des impacts sur la création et le maintien de ces emplois."

Du côté d'autres organisations syndicales, comme la Cogetra, l'ajustement des cotisations sociales est également considéré comme risqué pour les entreprises et donc les salariés. "Il faut faire très attention aux équilibres, il faut faire attention à la situation de l'économie actuelle et pour nous, ce n'est pas du tout le moment de faire ce genre de choses et de mettre en péril les emplois qu'il reste en Calédonie", résume Jean-Pierre Kabar, président de la Cogetra. (...)

Reportage NC La 1ère :

Alexandre LAFLEUR, Président de la Commission Protection Sociale du MEDEF Nouvelle-Calédonie, interrogé par Brigitte WHAAP pour NC La 1ère, il indique **l'impact des solutions de sauvetage financier du RUAMM sur l'emploi** et notamment sur la proposition de la Fédération des fonctionnaires portée devant le Congrès mercredi dernier, à savoir le **déplafonnement des salaires** pour les prélèvements de cotisations sociales patronales et salariales.

Extraits du OFF de l'interview :

Les Arrêts de travail abusifs, impact sur l'organisation des entreprises et les finances du RUAMM - Radio Rythme Bleu - CITOYEN : 06/07/21 (rrb.nc)

Valérie ZAOUI, vice-présidente du Medef, la CAFAT, l'Ordre des Médecins, une société de contrôle médical font le point sur les arrêts de travail abusifs en Nouvelle-Calédonie, l'impact sur les comptes sociaux, l'organisation du travail dans l'entreprise, etc.

Ruamm, budget, situation des entreprises : ces dossiers brûlants au programme du 17ème gouvernement (francetvinfo.fr 09/07/2021)

[Extraits] Du pain sur la planche. Alors que **Louis Mapou** a été élu président du 17e gouvernement de Nouvelle-Calédonie, ce jeudi 8 juillet, l'agenda de l'exécutif est déjà bien chargé. Entre la crise du Covid-19, l'équilibre budgétaire, le déficit de la Cafat, la réforme fiscale... Les dossiers brûlants s'accumulent sur le bureau de l'élu indépendantiste. Tour d'horizon.

"C'est un budget qui est voté avec deux fois moins d'investissement que l'année passée alors que les frais d'investissements sont maintenus. Cela nous alerte", explique **Mimsy DALY, Présidente du Medef NC.**